ENTENTE INTERCOMMUNALE
DE L'ETABLISSEMENT SCOLAIRE
DE PUIDOUX-CHEXBRES

COMPTES 2012

EXCÉDENT DE CHARGES À RÉPARTIR

Fr. 1'475'116.60

CLÉS DE RÉPARTITION DES FRAIS

							Fr.
1.	1/2 habitant	=	737'558.30	:	5'555	=	132.7738
2.	1/2 élève	=	737'558.30	:	638	=	1'156.0475
			1'475'116.60				

RÉPARTITION SELON LE NOMBRE D'HABITANTS AU 31 DÉCEMBRE 2012

					Fr.
Chexbres	2'106	habitants	x	132.7738 =	279'621.55
Puidoux	2'768	habitants	x	132.7738 =	367'617.80
Rivaz	342	habitants	x	132.7738 =	45'408.65
St-Saphorin	339	habitants	x	132.7738 =	45'010.30
	5'555	habitants			737'558.30

RÉPARTITION SELON LE NOMBRE D'ÉLÈVES AU 1ER SEPTEMBRE 2011

					Fr.
Chexbres	220	élèves	x	1'156.0475 =	254'330.45
Puidoux	329	élèves	x	1'156.0475 =	380'339.60
Rivaz	43	élèves	x	1'156.0475 =	49'710.05
St-Saphorin	46	élèves	x	1'156.0475 =	53'178.20
	638	élèves			737'558.30

COÛT DE L'ÉLÈVE À TITRE INDICATIF

Comptes 2011	Fr.	2'300.60
Budget 2012	Fr.	2'443.40
Comptes 2012	Fr.	2'312.10

ENTENTE INTERCOMMUNALE
DE L'ETABLISSEMENT SCOLAIRE
DE PUIDOUX-CHEXBRES

COMPTES 2012

RÉCAPITULATION DES RÉPARTITIONS

	CHEXBRES	PUIDOUX	RIVAZ	ST-SAPHORIN	TOTAL
	Fr.	Fr.	Fr.	Fr.	Fr.
Répartition habitants	279'621.55	367'517.80	45'408.65	45'010.30	737'558.30
Répartition élèves	254'330.45	380'339.60	49'710.05	53'178.20	737'558.30
Montant à charge des communes	533'952.00	747'857.40	95'118.70	98'188.50	1'475'116.60
Bonification des frais immobiliers	-634'562.10	-464'111.90	-21'658.90	0.00	-1'120'332.90
Montant dû par les Communes ou à recevoir (-)	**-100'610.10**	**283'745.50**	**73'459.80**	**98'188.50**	**354'783.70**
Acomptes versés au 31.12.2012	**-13'000.00**	**-284'000.00**	**-80'000.00**	**-104'000.00**	**-481'000.00**
Solde dû en ou faveur (-) des Communes	**-113'610.10**	**-254.50**	**-6'540.20**	**-5'811.50**	**-126'216.30**

ENTENTE INTERCOMMUNALE
DE L'ETABLISSEMENT SCOLAIRE
DE PUIDOUX-CHEXBRES

BILAN AU 31.12.2012

Actifs		Passifs	
Trésorerie	211'688.18	254.50	c/c Puidoux
ccp direction	369.32	6'540.20	c/c Rivaz
ccp camps	1'173.50	5'811.50	c/c St-saphorin
		200'624.80	Prov. pr invest.
Totaux	**213'231.00**	**213'231.00**	

Pour mémoire :

Compte Raiffeisen Puidoux N° 16438.49
11'491.30

FIDUCIAIRE FIDUSCHWAB SA

Etablissements scolaires du cercle de St Saphorin
Comptes au 31 décembre 2012

Rapport de l'organe de révision

En notre qualité d'organe de révision, nous avons vérifié la comptabilité et les comptes annuels de « Etablissements scolaires du cercle de St Saphorin » pour l'exercice arrêté au 31 décembre 2012.

La responsabilité de l'établissement des comptes annuels incombe au conseil exécutif alors que notre mission consiste à vérifier ces comptes et à émettre une appréciation les concernant.

Nous attestons remplir les exigences légales de qualification et d'indépendance.

Nous attestons que nous sommes indépendants de l'organe directeur et de la direction et que nous n'avons reçu aucune instruction impérative de leur part.

Notre révision a été effectuée selon les normes de la profession. Ces normes nous imposent de planifier et de réaliser la vérification de manière à ce que les anomalies notables dans les comptes annuels puissent être constatées avec une assurance raisonnable. Nous avons révisé les postes des comptes d'exploitation. Nous avons vérifié par sondage la concordance entre pièces comptables et écritures comptables. Nous avons vérifiés que les règles relatives à la présentation des comptes sont effectivement respectées.

La vérification de la facturation par les communes, des frais relatifs aux immeubles ne fait pas partie de notre mandat.

Nous estimons que notre révision constitue une base suffisante pour fonder notre opinion. Selon notre appréciation nous proposons d'approuver les comptes annuels qui vous sont soumis. Ces comptes présentent au 31 décembre 2012 un total de charges à répartir de frs. 1'475'116'60

Chexbres, le 20 mars 2013

Fiduciaire Fiduschwab SA
Agrémentée réviseur par
l'Autorité fédérale de surveillance en matière de révision

Jean-Marc Schwab

Siège principal :
Rue de Bourg 8
Case postale 147
CH - 1071 Chexbres

Tél. 021 948 64 94
Fax. 021 948 64 93
info@fiduschwab.ch

Succursale :
Rte de Vevey 116
Case postale 85
CH - 1618 Châtel-St-Denis

COMMUNE
de
1070 PUIDOUX

ACCUEIL FAMILIAL DE JOUR

RAPPORT D'ACTIVITE 2012

L'année 2012 a été remplie d'événements majeurs pour l'accueil familial de jour !

Le premier fut la décision de l'ARAJEL, association du réseau d'accueil de jour des enfants de Lavaux, de se positionner en faveur d'une meilleure reconnaissance des accueillantes en milieu familial, en augmentant leur salaire de CHF. 1.- de l'heure à partir du 1er janvier 2013.
Ce montant représente une augmentation de 20% du salaire, ce qui est important. Le réseau a également décidé de répartir cette augmentation à parts égales entre les parents placeurs et les communes du réseau. Une mise en place de nouveaux tarifs est décidée pour le premier semestre 2013.

Le programme informatique KIBE a été acheté pour et par l'accueil familial de jour afin d'avoir un système informatique identique pour toutes les structures du réseau ARAJEL, soit l'Association Piccolino de Cully et la Fondation en faveur des familles du cercle de Saint-Saphorin. La mise en place de ce nouveau système se fera dans le courant du premier semestre 2013.

La FAJE, fondation pour l'accueil de jour des enfants, a maintenu ses subventions pour l'intégralité du salaire de la coordinatrice ainsi qu'un montant de CHF. 20'000.- pour le soutien administratif.

La CIAFJ, communauté d'intérêt pour l'accueil familial de jour a dispensé un cours de base pour 9 accueillantes de notre réseau.
Cette formation s'est déroulée à Servion en collaboration avec le réseau APERO, accueil petite enfance région Oron. La cérémonie de remise des attestations a eu lieu à Servion le 27 juin 2012 en présence des autorités de la commune d'Oron ainsi que du Syndic de Puidoux, Monsieur Gilliéron et du Syndic de Bourg-en-Lavaux, Monsieur Graf pour notre réseau.

En mars 2012 s'est déroulée une rencontre de soutien de la CIAFJ à Puidoux pour toutes les accueillantes du réseau. Le sujet abordé fut l'accueillante face à la culpabilité.

Le 19 septembre 2012 l'accueil familial de jour a organisé une conférence sur l'alimentation du jeune enfant, suivie d'un repas convivial pour toutes les accueillantes de notre réseau.
Presque toutes les accueillantes ont répondu présentes ainsi que le Syndic de Puidoux, Monsieur Gilliéron.

L'année 2012 fut également marquée par le changement d'organisation du Service de Protection de la Jeunesse. En juin 2012, le Conseil d'Etat a décidé de créer l'Office de l'accueil de jour des enfants (OAJE) avec Madame Patricia de Meyer qui en assume la direction depuis le 1er septembre 2012. C'est donc ce nouvel office qui a repris les missions du SPJ dans le domaine de l'accueil de jour des enfants, à savoir le régime d'autorisation et de surveillance ainsi que de veiller à la cohérence cantonale dans ce domaine.
La coordinatrice de notre réseau a participé aux rencontres trimestrielles régionales organisées donc par l'OAJE.

Deux séances du Conseil d'Etablissement scolaire du Cercle de Saint-Saphorin se sont déroulées en 2012 et Marina Balimann y a participé en tant que coordinatrice de l'accueil familial de jour.

Marina Balimann a également participé à toutes les séances ARAJEL de l'année 2012, comme représente de l'accueil familial de jour. Des rencontres régulières entre les directrices du collectif (Marmousets et Fontaine Magique) et la coordinatrice ont permis d'optimiser les placements conjoints et mettre en commun la liste d'attente de placements.

Marina Balimann a suivi une formation de deux jours sur l'animation de groupe d'adultes, dispensée spécifiquement pour les coordinatrices des réseaux dans le cadre de l'EESP, école d'études sociales et pédagogiques. Elle a également assisté au colloque de la prise en charge du para-scolaire, UAPE, APEMS, organisée par la ville de Lausanne à l'UNIL.

En septembre 2012, le budget 2013 a été transmis à l'ARAJEL, c'est la première fois qu'un budget a été établi en fonction de la réalité financière de l'accueil familial de jour et non selon des estimations approximatives.

Quelques chiffres pour compléter ce rapport :

Durant l'année 2012, l'accueil familial de jour a comptabilisé plus de **91'000 heures de garde** ! En 2011, nous étions à 73'000 heures. Nous constatons à nouveau une nette augmentation pour l'année 2012.
Nous avons accueilli en moyenne mensuelle, plus de **120 familles** qui représente un total d'environ **160 enfants.**
Pour le mois de décembre 2012, en exemple, nous avons accueilli 162 enfants de 125 familles du réseau !

Pour accueillir ces enfants, nous avons travaillé avec **34 accueillantes** en milieu familial sur l'année 2012,

- 11 sur la commune de Savigny
- 10 sur la commune de Puidoux
- 7 sur la commune de Bourg-en-Lavaux
- 3 sur la commune de Chexbres
- 2 sur la commune de Rivaz
- 1 sur la commune de Saint-Saphorin

Au 31 décembre 2012, nous avions environ 35 enfants inscrits sur la liste d'attente, pour un placement en milieu familial.

En conclusion, nous pouvons constater qu'il y a eu à nouveau cette année 2012 une très grande augmentation de placements et que ce service répond à une très forte demande de la population.
Il faudrait quelques accueillantes supplémentaires dans notre réseau afin de pouvoir répondre aux parents en attente d'une place d'accueil en milieu familial.

La coordinatrice
Marina Balimann

Puidoux, le 27 mars 2013/mb

Réseau communal de
Bourg-en-Lavaux, Chexbres, Puidoux, Rivaz, Saint-Saphorin, Savigny
Rte du Village 38 - Case postale 92 - 1070 Puidoux
Tél : 021 / 946 38 15 E-mail : amf@puidoux.ch

Compte	Désignation	Comptes 2012		Budget 2012		Comptes 2011	
		Charges	Revenus	Charges	Revenus	Charges	Revenus
1	ADMINISTRATION GENERALE	73'762.51	73'762.51	49'500.00	49'500.00	50'694.15	50'694.15
10	**AUTORITES**	**34'814.00**		**28'500.00**		**21'822.50**	
100	CONSEIL INTERCOMMUNAL	7'800.00		6'500.00		6'650.00	
100.3001	Indemnité conseil intercommunal	7'800.00		6'500.00		6'650.00	
101	COMITE DE DIRECTION	27'014.00		22'000.00		15'172.50	
101.3001.00	Indemnité Comité de direction	22'191.00		18'000.00		13'390.00	
101.3030.00	Assurances sociales	2'030.00		1'000.00		600.00	
101.3069.00	Vacations et débours Comité de direction	2'793.00		3'000.00		1'182.50	
11	**ADMINISTRATION GENERALE**	**38'948.51**	**73'762.51**	**21'000.00**	**49'500.00**	**28'871.65**	**50'694.15**
110	ADMINISTRATION GENERALE	38'948.51	73'762.51	21'000.00	49'500.00	28'871.65	50'694.15
110.3101.00	Imprimés et fournitures de bureau	10'203.40		1'500.00		1'092.85	
110.3111.00	Site Internet	8'262.00					
110.3181.00	Frais de ports et taxes du CCP	2'233.11		2'500.00		2'446.45	
110.3185.00	Honoraires frais d'expertises	14'756.00		15'000.00		14'756.00	
110.3186.00	Primes d'assurances "RC"	551.30		500.00		551.30	
110.3199.00	Frais divers	2'899.50		1'000.00		9'981.85	
110.3223.00	Intérêts emprunts à moyen et long terme	43.20		500.00		43.20	
110.4220.00	Intérêts des placements		654.10		1'500.00		1'485.40
110.4390.00	Recettes diverses		1'922.00		1'000.00		1'087.90
110.4909.00	Imputations frais de "déchetterie 1/3"		23'730.00		15'500.00		16'040.00
110.4909.10	Imputations frais " d'épuration 2/3"		47'456.41		31'500.00		32'080.85

Puidoux, le 28.03.2013

Compte	Désignation	Comptes 2012 Charges	Comptes 2012 Revenus	Budget 2012 Charges	Budget 2012 Revenus	Comptes 2011 Charges	Comptes 2011 Revenus
4	GESTION DES DECHETS - EPURATION ET EAUX USEES	1'398'368.08	1'568'860.32	1'493'500.00	1'562'500.00	1'831'975.17	1'635'872.69
45	**GESTION DES DECHETS**	**798'790.62**	**798'790.62**	**804'500.00**	**804'500.00**	**857'600.24**	**857'600.24**
450	COLLECTE-TRANSPORT- INCINERATION DES DECHETS MENAGERS	432'514.64	432'514.64	461'000.00	461'000.00	513'008.08	513'008.08
450.3188.10	Collecte des déchets ménagers	228'400.50		235'000.00		226'106.30	
450.3188.15	Transport des déchets ménagers	38'246.25		42'000.00		37'882.00	
450.3188.20	SATOM SA incinération des déchets ménagers	161'736.00		180'000.00		208'473.59	
450.3188.31	SATOM SA taxe de décharge Vaud	4'131.89		4'000.00		3'950.79	
450.3188.32	SATOM SA participation à la subvention vaudoise					36'595.40	
450.4526.10	Participation Chexbres		149'524.30		160'000.00		180'506.20
450.4526.20	Participation Puidoux		203'740.68		215'000.00		242'341.31
450.4526.30	Participation Rivaz		25'870.30		28'500.00		31'310.70
450.4526.40	Participation Saint-Saphorin		43'169.70		46'500.00		48'342.70
450.4650.00	Péréquation des transports		10'209.66		11'000.00		10'507.17
451	DECHETTERIE	366'275.98	366'275.98	343'500.00	343'500.00	344'592.16	344'592.16
451.3011.00	Salaires	37'876.10		42'000.00		44'773.50	
451.3030.00	Assurances sociales	8'620.05		8'000.00			
451.3101.00	Imprimés et fournitures de bureau	12'353.00		500.00		1'219.35	
451.3101.01	Cartes d'accès	4'550.00		3'500.00			
451.3116.00	Frais de matériel d'exploitation	7'859.85		5'000.00		3'356.55	
451.3120.00	Eau et électricité	1'040.05		1'500.00		1'084.03	
451.3141.00	Frais d'entretien de la déchetterie	17'319.00		10'000.00		10'862.35	
451.3161.00	Location terrain	22'475.00		22'500.00		22'475.00	
451.3181.00	Affranchissement cartes d'accès	2'653.10		3'000.00			
451.3182.00	Frais de téléphones "Natel"	116.03		500.00		133.00	
451.3185.00	Frais de gestion	3'000.00		1'000.00		1'000.00	
451.3186.00	Primes d'assurances choses	788.55		1'000.00		823.25	
451.3199.00	Frais divers			500.00			
451.3312.00	Amortissement déchetterie	25'000.00		25'000.00		25'000.00	
451.3526.00	Objets encombrants + bois	74'292.85		87'000.00		93'107.65	
451.3526.10	Papier, transport	23'370.30		20'000.00		18'961.25	
451.3526.20	Verre, transport et le traitement	21'727.30		22'000.00		21'043.25	
451.3526.30	Métaux, transport et le traitement	349.40		2'000.00		300.00	
451.3526.40	Déchets spéciaux	25'627.95		22'000.00		25'312.40	

Puidoux, le 28.03.2013

Compte	Désignation	Comptes 2012		Budget 2012		Comptes 2011	
		Charges	Revenus	Charges	Revenus	Charges	Revenus
451.3526.50	Compostage	39'477.45		37'000.00		44'155.58	
451.3909.00	Intérêts service épuration	14'050.00		14'000.00		14'945.00	
451.3909.10	Imputations frais administratifs "1/3"	23'730.00		15'500.00		16'040.00	
451.4354.00	Produits de la déchetterie		42'725.45		43'000.00		47'741.15
451.4354.06	Déchets spéciaux		6'480.00		6'500.00		6'480.00
451.4354.10	Ristourne sur papier		13'939.60		10'000.00		22'662.20
451.4354.11	Ristourne du verre		32'297.00		30'000.00		31'564.00
451.4526.10	Participation Chexbres		102'677.90		96'000.00		89'929.80
451.4526.20	Participation Puidoux		134'953.93		124'000.00		116'449.21
451.4526.30	Participation Rivaz		16'674.20		17'000.00		14'967.20
451.4526.40	Participation Saint-Saphorin		16'527.90		17'000.00		14'798.60

Puidoux, le 28.03.2013

Compte	Désignation	Comptes 2012		Budget 2012		Comptes 2011	
		Charges	Revenus	Charges	Revenus	Charges	Revenus
1	ADMINISTRATION GENERALE	73'762.51	73'762.51	49'500.00	49'500.00	50'694.15	50'694.15
4	GESTION DES DECHETS - EPURATION ET EAUX USEES	1'398'368.08	1'568'860.32	1'493'500.00	1'562'500.00	1'831'975.17	1'635'872.69
	TOTALISATION	1'472'130.59	1'642'622.83	1'543'000.00	1'612'000.00	1'882'669.32	1'686'566.84
	Résultat	170'492.24		69'000.00			196'102.48

Puidoux, le 28.03.2013

Compte	Désignation	Actif	Passif
9.1	*** A C T I F ***	1,949,382.90	
9.10	DISPONIBILITES	941,813.25	
9.100	CAISSE	300.00	
9.100.00	Fonds de caisse déchetterie	300.00	
9.101	COMPTES DE CHEQUES POSTAUX	311,888.38	
9.101.01	CCP 18-1877-6	311,888.38	
9.102	BANQUES	629,624.87	
9.102.00	Banque Raiffeisen C/C no 11084.01	629,624.87	
9.11	DEBITEURS ET COMPTES-COURANTS	226,559.21	
9.111	COMPTES-COURANTS DEBITEURS		7,612.24
9.111.20	Commune de Chexbes C/C		2,797.80
9.111.21	Commune de Puidoux C/C		1,305.39
9.111.22	Commune de Rivaz C/C		3,455.50
9.111.23	Commune de Saint-Saphorin C/C		302.40
9.111.50	Impôt anticipé	248.85	
9.115	AUTRES DEBITEURS	234,171.45	
9.115.01	Débiteurs divers	17,379.10	
9.115.11	Débiteurs taxes épuration Chexbres	9,384.50	
9.115.12	Débiteurs taxes épuration Puidoux	205,771.75	
9.115.13	Débiteurs taxes épuration Rivaz	402.90	
9.115.14	Débiteurs taxes épuration St.-Saphorin	1,168.65	
9.115.15	Débiteurs taxes épuration Chardonne	64.55	

Compte	Désignation	Actif	Passif
9.13	ACTIFS TRANSITOIRES	276,921.44	
9.139	ACTIFS TRANSITOIRES	276,921.44	
9.139.00	Actifs transitoires	276,921.44	
9.14	PATRIMOINE ADMINISTRATIF	481,988.00	
9.141	OUVRAGES GENIE-CIVIL ET ASSAINISSEMENT	105,004.00	
9.141.01	STEP du Novallet	1.00	
9.141.02	STEP du Treytorrens	1.00	
9.141.03	Liaison Treytorrens STEP de Cully	1.00	
9.141.06	Réfection des ouvrages de rétention et pompage	105,000.00	
9.141.10	Coût de construction des collecteurs	1.00	
9.143	BATIMENTS ET CONSTRUCTIONS A AMORTIR	376,984.00	
9.143.01	Construction de la déchetterie	376,984.00	
9.15	PRETS ET CAPITAUX DE DOTATIONS	22,100.00	
9.153	Titres et papiers valeurs	22,100.00	
9.153.00	SATOM SA 221 actions de fr. 100.--	22,100.00	
9.16	PARTICIPATION A AMORTIR	1.00	
9.162	SUBVENTION A DES ASSOCIATIONS DE COMMUNE	1.00	
9.162.00	Taxe de raccordement au SIGE "fr. 1'800'000.--"	1.00	

Compte	Désignation	Actif	Passif
9.2	*** PASSIF ***		1,949,382.90
9.20	ENGAGEMENTS COURANTS		634,262.89
9.200	CREANCIERS		634,262.89
9.200.00	Créanciers		634,262.89
9.25	PASSIFS TRANSITOIRES		21,317.42
9.259	PASSIFS TRANSITOIRES		21,317.42
9.259.00	Passifs transitoires		21,317.42
9.28	FONDS DE RESERVE		55,100.00
9.280	FONDS ALIMENTES PAR DES RECETTES AFFECTEES		55,100.00
9.280.17	Fonds de réserve d'un PGEE		25,100.00
9.280.30	Provision pour pertes sur débiteurs		30,000.00
9.29	CAPITAL		1,238,702.59
9.290	CAPITAL "EPURATION"		1,238,702.59
9.290.000	Capital " fonds propre épurations"		1,068,210.35
9.295.01	Résultat de l'année en cours		170,492.24

Répartition de la Collecte et de l'élimination des déchets année 2012

Coût de la collecte selon clé de répartition en %

Factures Grandchamp Services SA pour la Collecte	fr. 228'400.50		
Chexbres	fr. 228'400.50	33.28%	fr. 76'011.60
Puidoux	fr. 228'400.50	46.90%	fr. 107'120.00
Rivaz	fr. 228'400.50	6.10%	fr. 13'932.40
Saint-Saphorin	fr. 228'400.50	13.72%	fr. 31'336.50
		100.00%	fr. 228'400.50

Coût des transports selon le nombre d'habitants

Facture Grandchamp Services SA pour le transport	fr. 38'246.25		
Péréquation des transports	fr. -10'209.66		
	fr. 28'036.59		
Par habitants		fr. 5.0471	
Chexbres	2'106		fr. 10'629.20
Puidoux	2'768		fr. 13'970.29
Rivaz	342		fr. 1'726.10
Saint-Saphorin	339		fr. 1'711.00
	5'555		fr. 28'036.59

Coût de l'incinération des déchets ménagers selon le nombre d'habitants

Satom SA incinération	fr. 161'736.00		
Satom SA , taxe de décharge vaud	fr. 4'131.89		
	fr. 165'867.89		
Par habitants		fr. 29.8592	
Chexbres	2'106		fr. 62'883.50
Puidoux	2'768		fr. 82'650.39
Rivaz	342		fr. 10'211.80
Saint-Saphorin	339		fr. 10'122.20
	5'555		fr. 165'867.89

Récapitulation :

Collecte des déchets ménagers	fr. 228'400.50	
Coût des transports des déchets ménagers	fr. 28'036.59	
Incinération des déchets ménagers	fr. 165'867.89	
	fr. 422'304.98	
Chexbres		fr. 149'524.30
Puidoux		fr. 203'740.68
Rivaz		fr. 25'870.30
Saint-Saphorin		fr. 43'169.70
		fr. 422'304.98

Répartition du coût d'exploitation de la déchetterie

Coût d'exploitation année 2012 fr. 270'833.93

Par habitants | fr. 48.7550 |

Chexbres	2'106	fr. 102'677.90
Puidoux	2'768	fr. 134'953.93
Rivaz	342	fr. 16'674.20
Saint-Saphorin	339	fr. 16'527.90
	5'555	fr. 270'833.93

Communes	Collecte, transport et incinération	Déchetterie	Total avant TVA	TVA 8%	Total avec TVA
Chexbres	fr. 149'524.30	fr. 102'677.90	fr. 252'202.20	fr. 20'176.10	fr. 272'378.30
Puidoux	fr. 203'740.68	fr. 134'953.93	fr. 338'694.61	fr. 27'095.50	fr. 365'790.11
Rivaz	fr. 25'870.30	fr. 16'674.20	fr. 42'544.50	fr. 3'403.50	fr. 45'948.00
Saint-Saphorin	fr. 43'169.70	fr. 16'527.90	fr. 59'697.60	fr. 4'775.80	fr. 64'473.40
	fr. 422'304.98	**fr. 270'833.93**	**fr. 693'138.91**	**fr. 55'450.90**	**fr. 748'589.81**

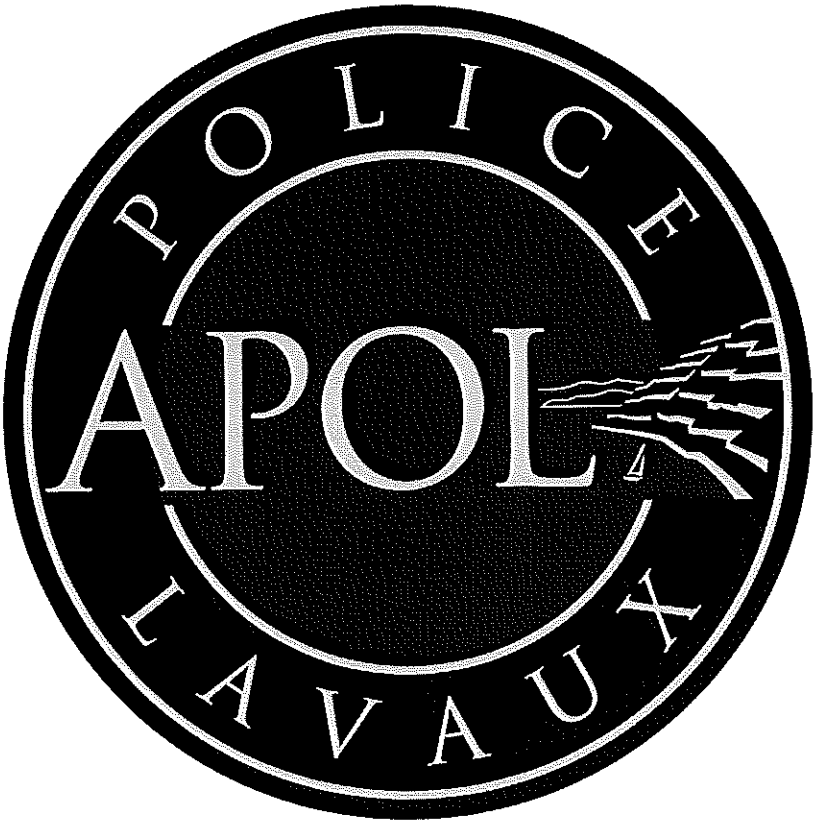
Communes	Hors TVA	C/C acompte TVA déduit	Solde hors TVA	TVA dûe sur décompte	C/C TVA sur acompte	Solde TVA dûe
Chexbres	fr. 252'202.20	fr. 255'000.00	fr. -2'797.80	fr. 20'176.10	fr. 20'400.00	fr. -223.90
Puidoux	fr. 338'694.61	fr. 340'000.00	fr. -1'305.39	fr. 27'095.50	fr. 27'200.00	fr. -104.50
Rivaz	fr. 42'544.50	fr. 46'000.00	fr. -3'455.50	fr. 3'403.50	fr. 3'680.00	fr. -276.50
Saint-Saphorin	fr. 59'697.60	fr. 60'000.00	fr. -302.40	fr. 4'775.80	fr. 4'800.00	fr. -24.20
	fr. 693'138.91	**fr. 701'000.00**	**fr. -7'861.09**	**fr. 55'450.90**	**fr. 56'080.00**	**fr. -629.10**

Communes	Solde hors TVA	Solde TVA	Solde avec TVA
Chexbres	fr. -2'797.80	fr. -223.90	fr. -3'021.70
Puidoux	fr. -1'305.39	fr. -104.50	fr. -1'409.89
Rivaz	fr. -3'455.50	fr. -276.50	fr. -3'732.00
Saint-Saphorin	fr. -302.40	fr. -24.20	fr. -326.60
	fr. -7'861.09	fr. -629.10	fr. -8'490.19

Lorsque L'ACPRS reçoit un acompte, ce dernier est considéré TVA comprise
Nous comptabilisons valeur du jour la TVA

2012

RAPPORT DE GESTION



Association Police Lavaux

Sommaire

Préavis n° 02/2013 – rapport de gestion 2012 p. 2
Organigramme p. 3
Éditorial de Monsieur Charles Monod, Président du Comité de direction p. 4
Éditorial de Monsieur Eugène Chollet, Commandant de police p. 5
Conseil intercommunal p. 6
Comité de direction p. 7
Comité de direction – résumés des décisions p. 8-10
Localisation des postes p. 11-12
Ressources humaines - mutations du personnel et promotions p. 13-14
Formation – académie - formation continue p. 15
Objectifs et axes principaux de prévention – information aux citoyens p. 16
Objectifs et axes principaux de prévention – presse – visibilité sur la voie publique p. 17
Objectifs et axes principaux de prévention – actions et campagnes de prévention p. 18
Objectifs et axes principaux de prévention – bureau prévention des accidents – gestion du trafic. p. 19
Activités de police p. 20
Décompte des heures effectuées sur les communes p. 21
Décompte des heures d'intervention p. 22
Police administrative p. 23-24
Office du stationnement – radars p. 25
Office du stationnement – assistants de sécurité publique – bureau du radar p. 26
Office du stationnement – stationnement à prépaiement p. 27
Office du stationnement – statistiques p. 28
Signalisation et marquage p. 29
Événements particuliers et prestations à tiers p. 30-31
Aperçu événementiel p. 32-34
Statistiques générales p. 35-37
Perspectives d'avenir p. 38

Préavis n° 02/2013
du Comité de direction
au Conseil intercommunal de l'Association Police Lavaux

Monsieur le Président,
Mesdames et Messieurs,

Conformément aux dispositions :

- de la loi du 28 février 1956 sur les communes (art. 93c) ;
- du règlement du Conseil d'État du 14 décembre 1979 sur la comptabilité des communes, modifié le 16 novembre 1984 (art. 34) ;
- du règlement du Conseil intercommunal de l'Association Police Lavaux du 19 mai 2011 (art. 74)

le Comité de direction a l'honneur de vous soumettre le présent rapport sur sa gestion pendant l'exercice 2012.

En conclusion, nous vous prions de bien vouloir prendre la décision suivante :

le Conseil intercommunal de l'Association Police Lavaux

Vu le rapport du Comité de direction sur sa gestion 2012,
Vu le rapport de la Commission de gestion,

décide

d'approuver la gestion relative à l'exercice 2012 et d'en donner décharge au Comité de direction.

AU NOM DU COMITÉ DE DIRECTION

Le Président

Ch. MONOD

ASSOCIATION POLICE LAVAUX * APOL * COMITÉ DE DIRECTION

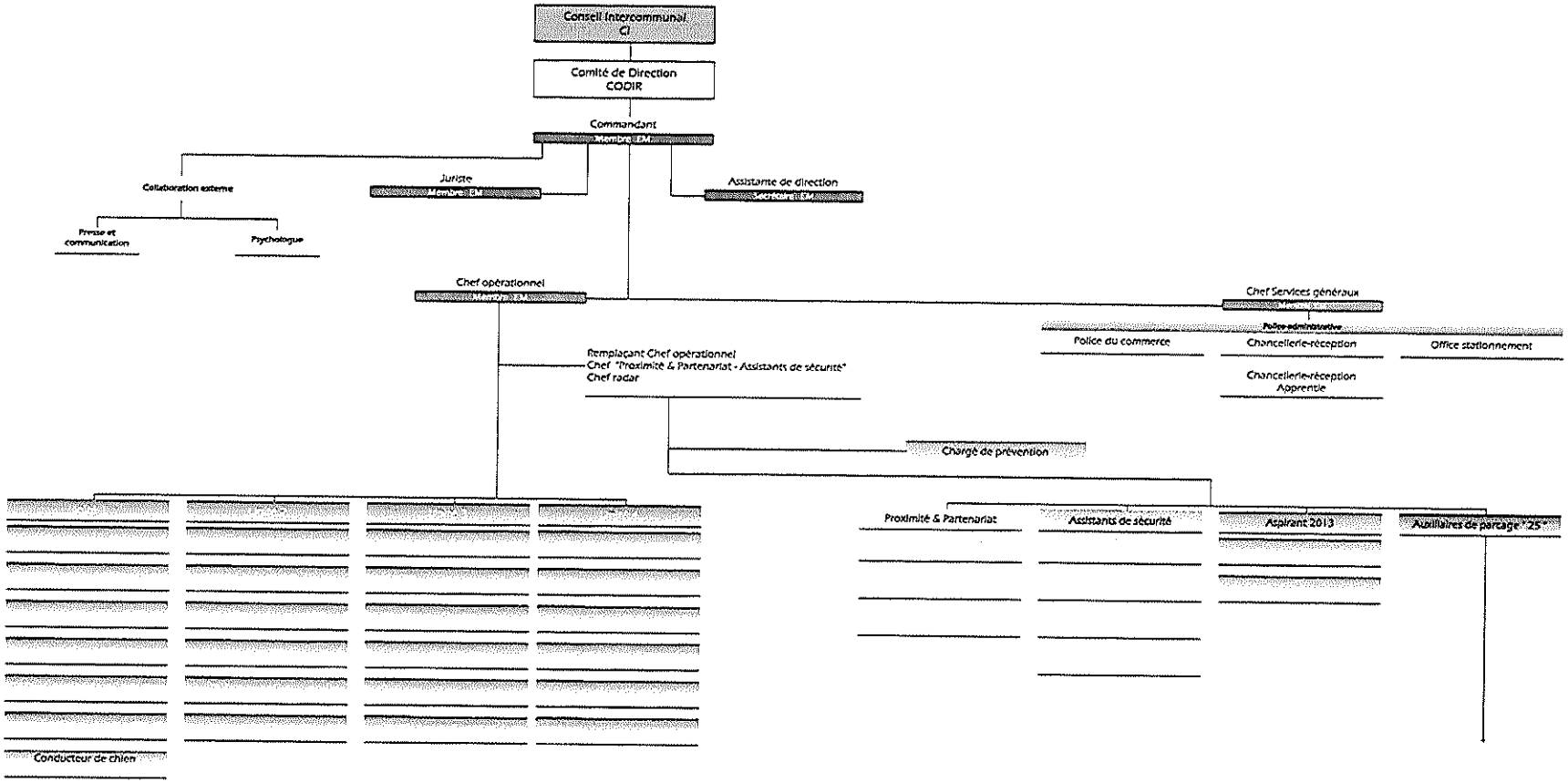
Le Secrétaire

E. CHOLLET, Maj.

Organigramme

APOL
ASSOCIATION POLICE LAVAUX

Organigramme du Corps de police de l'Association Police Lavaux "APOL"



Éditorial de Monsieur Charles Monod, Président du Comité de direction

Une police de proximité

Monsieur le Président,
Mesdames et Messieurs les Conseillers,
Chers concitoyennes et concitoyens,

Le choix du peuple vaudois s'est porté, en 2009, sur la coexistence de polices régionales et d'une police cantonale. Il s'agissait de poursuivre la mise en place, plus ou moins avancée selon les régions, d'une proximité comprise à deux niveaux : politiquement proche des élus communaux et géographiquement proche de la population.

La relation et la coordination avec la police cantonale (Gendarmerie et Sûreté), la mise en place d'habitudes communes et le développement de relations de confiance réciproque prennent bien sûr un certain temps mais, pour l'essentiel, cela se passe plutôt bien et nous nous en réjouissons. Nos citoyens attendent en effet que règne cette harmonie, meilleure garante de la sécurité qu'ils attendent de leurs autorités, communales et cantonales.

Notre APOL est maintenant formellement constituée, avec son Comité directeur, directement placé sous le Conseil intercommunal, son Commandant et son État-Major, ses différents offices et les unités opérationnelles. Le présent rapport de gestion indique la répartition de nos effectifs et l'ampleur des missions qui leurs confiées, selon la Loi sur l'Organisation policière Vaudoise de 2011. Les domaines de compétences sont nombreux et les exigences élevées.

Et le financement ? À l'heure du choix, un accord entre l'UCV, l'AdCV et l'État de Vaud organisait le financement de la sécurité sur le sol vaudois. Les communes devant désormais assurer certaines tâches jusqu'alors attribuées à la police cantonale, elles recevraient du Canton l'équivalent de 2 points d'impôt cantonal, charge à elles d'assumer le « socle de base de sécurité », soit approximativement le cahier des charges du 117. Celles qui créaient leur propre police municipale ou faisaient le choix d'adhérer à une police régionale conservaient cet argent et finançaient le complément par l'impôt communal ordinaire. Ce fut le choix de nos communes. Les autres avaient le choix de confier sans autre leur sécurité à la police cantonale et renonçaient ainsi à la ristourne cantonale. Elles pouvaient également, par le biais de « contrats de prestations » acheter, à leurs frais, des services complémentaires assurés par la police cantonale.

Au niveau cantonal, pour que l'État de Vaud réalise une opération financièrement blanche, le solde était estimé à une trentaine de millions financés dans le cadre de la péréquation. Pourtant la facture 2012 présentée par le Canton s'élève à plus de 60 millions, soit une contribution de 1,57 point d'impôt cantonal... qui retourne des communes au Canton ! On est donc assez loin du compte.

Des discussions serrées sont actuellement en cours entre les associations de communes et le Canton pour une nouvelle appréciation des exigences cantonales.

Mais ces discussions dépassent le cadre de l'APOL et sont du ressort de la politique générale de nos communes et de leurs relations avec le Canton. Pour sa part, le Comité Directeur a respecté le budget octroyé par le Conseil intercommunal, dans le cadre qui lui incombe et dont il assume la responsabilité et la maîtrise : le coût de l'APOL et le respect de ses missions. De ce côté donc, il n'y a pas de mauvaise surprise. Merci à tous ceux qui ont contribué à ce résultat, notamment le CODIR et l'EM de l'APOL.

L'APOL est encore bien jeune pour faire l'objet d'une appréciation formelle et définitive. Le sentiment qui domine pourtant est que la situation donne satisfaction aux citoyennes et aux citoyens de nos communes. Nous avons certes dû gérer quelques boutons d'acné juvénile mais aucun problème majeur. La question sécuritaire est sous contrôle dans nos communes. Le corps régional est maintenant constitué et structuré. Il s'équilibre à satisfaction, trouve ses points d'ancrage et développe sa marque. On sent l'ensemble cohérent ce qui renforce les motivations et l'engagement personnel.

Je vous prie d'agréer mes cordiales salutations.

Éditorial de Monsieur Eugène Chollet, Commandant de police

2012

Transition et finalisation

En préambule, je citerais Léonard de Vinci :

« Ne pas anticiper, c'est déjà gémir »

En parfaite connaissance des objectifs que nous nous étions fixés, nous savions que l'année 2012 serait une période de transition pour l'organisation mais aussi pour l'entier des collaboratrices et collaborateurs. En effet, la nouvelle loi sur l'organisation police vaudoise – LOPV – est entrée en vigueur au 1er janvier 2012. Cette nouvelle organisation voulue par les autorités régionales et validée par le peuple en 2010 a nécessité une adaptation de nos effectifs puisque nous avons repris le travail de base de la gendarmerie vaudoise sur les territoires desservis, à l'exception de l'investigation judiciaire.

Ces nouveaux mandats, conjugués avec certaines exigences émises par le Conseil cantonal de sécurité et de la direction opérationnelle, ont nécessité l'agrandissement du poste principal de Lutry par la reprise de trois petits appartements, la création de locaux d'audition ainsi qu'une nouvelle cellule de rétention. En parallèle de ces actions, nous avons engagé, puis intégré au sein de l'entité, une douzaine de nouveaux agents.

Durant cet exercice, nous avons finalisé les améliorations relatives à la réactivité dans certaines situations et optimisé la couverture du terrain, y compris la reprise de la commune de Puidoux à dater du 1er janvier 2012. En effet, les exigences du public sont fortes en matière de sécurité et de lutte contre la délinquance. Par conséquent, notre organisation doit sans relâche prendre en compte, et de la manière la plus concrète possible, ces attentes. Pour concourir à cet ambitieux objectif, nous avons procédé à un renforcement du personnel en uniforme sur les territoires et engagé un policier qui occupe la fonction de chargé de prévention. Il est patent que le développement de conseils de prévention situationnelle au service de la population sera apprécié par cette dernière. L'ensemble de ces actions nous permettra de jouer un rôle essentiel et nous devrons être un des intermédiaires privilégiés dans le tissu sociétal et régional de proximité.

Mesdames et Messieurs, vous l'aurez compris, le policier est un des acteurs premier du service public puisqu'il exerce son travail au cœur de la région. Ainsi, il est nécessaire de recentrer son activité principale au cœur du métier. Il doit aussi pouvoir s'appuyer sur une logique opérationnelle ainsi qu'une meilleure lisibilité de nos actions dans l'opinion publique. Pour ce faire, nous avons besoin du soutien sans faille des différentes autorités, politiques et judiciaires.

En conclusion, je dirais que l'APOL est un mélange réussi de modestie, de professionnalisme et d'ambition.

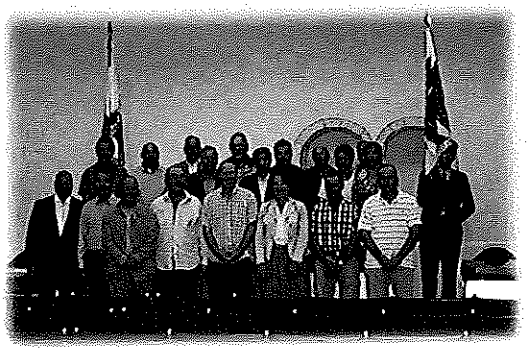
Bien à vous et bonne lecture.

Conseil intercommunal

Composition

Lutry : 10 membres
- Buche Thierry
- Chappuis Charles
- Clerc Jean-Michel
- Kaiser Erich
- Paschoud Félix
- Paschoud Olivier
- Pilloud Jean-Marc
- Siegrist Thomas
- Silauri Alessandra
- Weber Claude

Bourg-en-Lavaux : 5 membres
- Baumann Patrick
- Crosa Silvio
- Denisart Jean-Luc
- Esseiva Nathalie
- Fonjallaz Louis



Législature 2011-2016

Rivaz : 1 membre
- Chappuis Vincent

Chexbres : 3 membres
- Ecuyer Daniel
- Favre Yvan
- **Koib Bertrand – Président**

Saint-Saphorin : 1 membre
- Eisenhut Daniel

Puidoux : 3 membres
- Chappuis Gérald
- Chevalley Jean-François
- Paley Pierre-André

Secrétaire :
- Madame Eliane Fedrigo

Séances annuelles

Le Conseil intercommunal de l'association s'est réuni les :

- 26 avril 2012,
- 13 septembre 2012.

Lors de dites séances, il a approuvé les préavis n° :

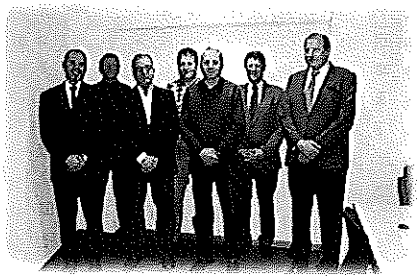
- 01/2012 Comptes 2011,
- 02/2012 Rapport de gestion 2011,
- 03/2012 Acquisition d'un pistolet radar et d'un programme informatique permettant l'exploitation des données techniques provenant de l'équipement.

Sur invitation du bureau, le Conseil intercommunal s'est rencontré pour un moment de convivialité à l'occasion d'un repas de fin d'année sur la territorialité de Chexbres. Cette manifestation a eu un beau succès.

Comité de direction

Composition

Lutry	:	**Monod Charles, Président**
Bourg-en-Lavaux	:	Demierre Jean-Paul, Vice-président
Chexbres	:	Chevalley Jean-François
St-Saphorin	:	Contardo Mauro
Rivaz	:	Monachon Pierre
Puidoux	:	Favre Jean-Paul
Secrétaire	:	Chollet Eugène, cap.



Résumé des décisions

Le Comité de direction s'est réuni à quinze reprises durant cet exercice. Il a, en outre, assuré sept rencontres de représentation aux niveaux cantonal, communal ou régional.

Nous relatons, ci-dessous, les principales décisions du Comité de direction :

Dates	Discussions et décisions
12 janvier 2012	▪ Problématique RH, ▪ adaptation des émoluments découlant de l'application des contraventions – défenses publiques et règlement de police, ▪ explications et orientation sur information extérieure, état de situation statut du personnel APOL, ▪ état de situation localisation du poste de Cully, ▪ ouverture au public du poste de Chexbres – définition des heures, ▪ réponse / examen des possibilités *Intranet* police en faveur des membres du CODIR et des secrétaires municipaux, ▪ discussion de la démission d'un collaborateur, ▪ planification des séances CODIR pour 1er semestre 2012, ▪ définition / orientation sur le rapport de gestion 2011, ▪ examen du contrat et son annexe relatif à l'accréditation provisoire.
19 janvier 2012	▪ Présentation par le Sgt Bertogliati des appareils afficheurs de vitesse et compteurs de charges, ▪ explications par le Sgt Bertogliati des graphiques découlant des compteurs de charges, ▪ adoption de la procédure de bouclement des comptes de l'APOL et définition d'un calendrier, ▪ présentation et examen d'une offre relative à la prise en charge de la monnaie des parcomètres par la société LOOMIS, ▪ présentation d'une éventuelle dispense à l'Association des bénévoles et assimilés sur les différentes territorialités, ▪ discussion et exposé de situation sur l'arrivée de 70 réfugiés dans un abri PC de Pully, frontière communale avec Lutry.

2 février 2012

- Présentation des aspirant(e)s,
- assermentation de l'agt Frédéric Mischler et de l'app Mauricio Toffel,
- explications des équipements de la nouvelle voiture de police,
- gestion des manifestations de Bourg-en-Lavaux,
- Lavaux-UP,
- validation des dispositifs de congé accordés au personnel de l'APOL – reprise des conditions de la Commune de Lutry,
- explications et propositions de collaboration du dispositif *Allpark*,
- validation d'une note au CODIR traitant de la relation du DRH et du Comité de direction,
- validation d'un courrier émanant du Service des finances inhérent au contrôle annuel des comptes par une fiduciaire agréée,
- reprise de la discussion sur des facilités de parcage accordées à l'Association des bénévoles vaudois idem Police Riviera et Police Est Lausannois,
- état de situation des engagements,
- démission du concierge – engagement d'un nouveau collaborateur,
- orientation mutations du personnel.

16 février 2012

- Revendications relatives aux inconvénients de service et divers,
- état de situation quant au report d'ouverture du poste de police de Chexbres (dégâts d'eau),
- plantons nécessaires pour manifestations (SCP),
- congés accordés au personnel.

8 mars 2012

- Examen des comptes APOL 2011,
- examen du rapport de gestion 2011,
- décisions sur engagement de candidats,
- indications sur démission d'un collaborateur,
- validation du mini préavis radar.

22 mars 2012

- Assermentation (Mme Berthoud – Lt Ducret – Sgtm Morier – Agt Jossevel, Cpl Mermet),
- commission du personnel – tableau comparatif,
- état de situation du poste de Chexbres,
- décision sur futurs aménagements du poste A de Lutry + visite de l'appartement du 1er étage,
- raid Aventure 2012,
- réponse du Cdt Antenen sur l'article 12 LOPV,
- informations générales sur les futurs assistants de sécurité publique,
- organisation et fixation de date du concours interne tir autorité – police,
- information sur les statistiques cambriolages,
- équipement tente APOL,
- engagement au 15 mai 2012 du cpl Troyon,
- requête de l'appointé Toffel pour devenir conducteur de chiens de police,
- requête centrale d'engagement police cantonale,
- état de situation du Lavaux-Up.

12 avril 2012

- Information de la nouvelle base légale traitant des archives,
- proposition de tarification identique de certains montants pour les commissions de police,
- préavis radar,
- proposition d'aménagement de deux appartements supplémentaires poste par poste – travaux à exécuter,
- validation du dispositif « Portes ouvertes » de Chexbres,
- désignation de quatre représentants à la Caisse intercommunale de pension – deux représentants employeur – deux représentants personnel,
- engagement d'une concierge pour le poste de Chexbres.

26 avril 2012

- Présentation du tableau comparatif conformément à la requête des agents,
- tableau comparatif à la suite de l'appel d'offres pour assurances APOL,
- examen de la note municipale pour l'exécution des travaux d'aménagement de deux étages du bâtiment route de Lavaux 216,
- examen de la lettre municipale adressée à la Municipalité de Lutry.

31 mai 2012

- Accueil de Monsieur Mauro Contardo – Conseiller municipal de St-Saphorin,
- démissions de trois collaborateurs,
- examen des projections du budget 2012 au poste « Personnel »,
- engagement de deux collaborateurs à la suite de l'audition du 24 mai 2012,
- prise de décision à la suite des revendications de la commission du personnel ; retour de l'analyse du CODIR,
- validation de la convention radar,
- validation de la planification des dates pour le CI en vue de l'adoption du budget 2013,
- réflexion à conduire auprès des Municipalités sur les sites où elles entendent exécuter des contrôles radar durant le second semestre,
- retour de la rencontre Président du CODIR – Commandant avec le Préfet,
- inscription de l'agent Mischler aux cours de formation pour l'obtention du brevet fédéral de policier,
- informations sur courriers secrétariat – CODIR / validation du prêt de Fr.250'000.—de la commune de Lutry / commande radar / commande programme radar,
- état de situation sur l'évolution de la délinquance locale et régionale.

12 juillet 2012

- État de situation du personnel,
- intervention du DRH, M. Denys Galley,
- examen du budget APOL 2013,
- discussion sur un projet de règlement « Taxes et émoluments ».

19 juillet 2012

- Adoption du préavis n° 04/2012 – Budget APOL 2013,
- examen de l'ordre de service n° 4-2012 « Conduite d'une personne dans un établissement hospitalier par la contrainte – Mandats du Préfet »,
- examen de l'ordre de service n° 5-2012 « Traitement des objets à destination de l'identité judiciaire »,
- Divers :
 - tir autorités,
 - augmentation des cambriolages,
 - gitans à Puidoux,
 - squatters de Cully,
 - lettre du Sgt Vincenzo Camilleri,
 - radar.

13 septembre 2012

- Séance du CI – présence de la presse,
- débriefing de la rencontre avec la Commission de gestion des finances APOL,
- état de situation du personnel – départs – recrutements – Académie – apprenti de commerce – rapports du lt Ducret,
- collaboration avec les voiries lors de manifestations,
- mise en place d'une Commission du personnel avec un syndicaliste professionnel – explication de la situation actuelle.

8 novembre 2012

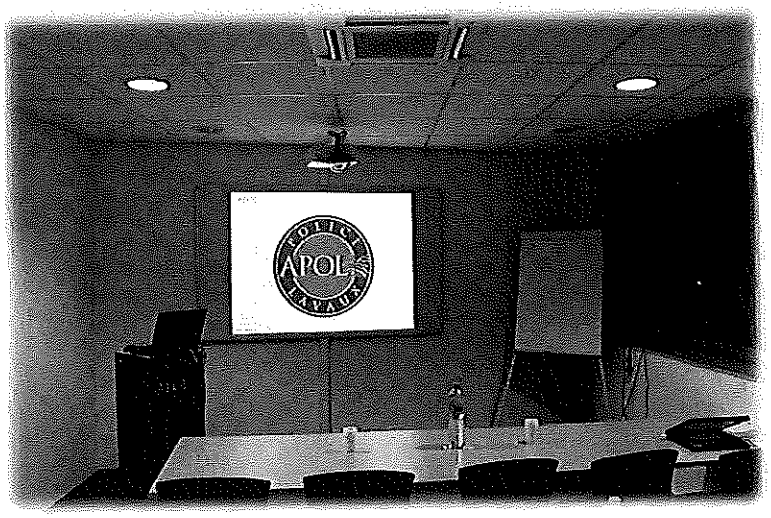
- Assermentation de 14 policiers : Adjudant Philippe Rumo - Sergent-major Olivier Rod - Sergent-major Kitim Souane - Sergent Romain Schlageter - Sergent Ivo Gerosa - Sergent Laurent Kaledjian - Caporal Cédric Jaques - Caporal Jérémie Troyon - Caporal Cédric Caetano - Caporal Sébastien Drode - Appointé Georges Paraskevopoulos - Agent Michel Novello - Agent Yves Bucher - Agent Alexandre Schmoutz,
- débriefing de l'audit avec Monsieur Magnenat.

22 novembre 2012

- Débriefing verbal de la rencontre avec M. Magnenat,
- présentation de l'état sécuritaire sur le secteur Est cantonal par le Commissaire Alain Rossier,
- validation des correctifs de l'organigramme découlant de l'audit.

5 décembre 2012

- Débriefing verbal de la rencontre avec le personnel,
- cours de formation sur la gestion des situations difficiles et conflictuelles,
- examen du nouveau cahier des charges du lt Schmidt,
- acquisition d'un véhicule pour le chargé de prévention et les ASP,
- lecture de l'ordre de service relatif à l'usage de l'arme,
- lecture de l'ordre de service relatif aux courses urgentes,
- détermination sur une date du rapport de police 2012,
- détermination d'un calendrier pour le rapport de gestion.



Le Comité de direction siège le jeudi en fin de journée au poste de police de Lutry.

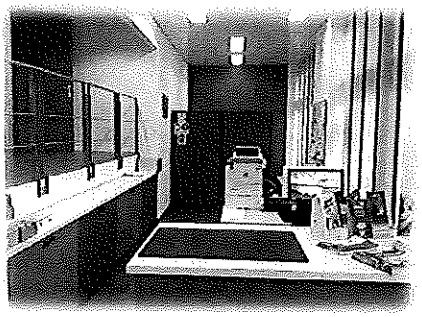
Localisation des postes

Nous disposons d'un poste principal à Lutry ouvert 24/24 ainsi que d'un poste secondaire à Chexbres desservi en journée par les personnels actifs sur le secteur Est. L'APOL dispose également d'un bureau de police sur la territorialité de Bourg-en-Lavaux desservi en fonction des nécessités.

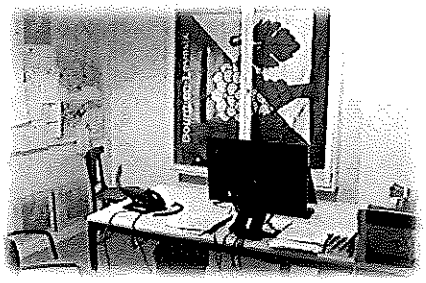
Poste A de Lutry



Poste B de Chexbres



Poste C de Cully



Poste A de Lutry

Extension des locaux du poste principal

Le Conseil cantonal de sécurité et la direction opérationnelle, dans le cadre de la *LOPV* ont exigé que notre organisation dispose de deux locaux d'audition, d'un local *LAVI* (Loi sur l'aide aux victimes d'infractions) ainsi que d'une cellule de rétention supplémentaire pour l'obtention de l'accréditation définitive.

Cette situation, nouvelle pour le Comité de direction, conjuguée avec une augmentation des effectifs policiers, a nécessité moult démarches auprès de la Municipalité de Lutry afin que nous puissions louer les trois petits appartements du bâtiment de la route de Lavaux 216. Nous relevons ici l'approche constructive de l'autorité exécutive lutryenne qui a pris toutes les démarches utiles auprès des locataires permettant un relogement de ceux-ci et une mise à disposition en début d'année de ces trois appartements.

Ainsi, au terme de légers travaux de transformation, l'occupation est comme telle :

- 1er étage — Commandant, juriste, secrétaire du Commandant et local *LAVI*,
- 2ème étage — chef des Services généraux, responsable police du commerce et vestiaires des policiers,
- 3ème étage — vestiaires pour partenariat et proximité et assistants de sécurité, vestiaires état-major, extension du local des archives.

Le déménagement d'environ 150 m^3 est intervenu au mois de juillet 2012. Cette réorganisation donne entière satisfaction aux collaboratrices et collaborateurs de l'entité. D'autre part, les espaces libérés au rez-de-chaussée du bâtiment ont permis la création de deux locaux d'audition.

Les aménagements de la cellule supplémentaire ainsi que du local *LAVI* sont planifiés pour le 1er semestre 2013.



Déménagement juillet 2012

Ressources humaines
Mutations du personnel et promotions

La gestion des ressources humaines est assurée par le Comité de direction, le Commandant de police et le responsable du personnel de la commune de Lutry, conformément à un protocole définissant la répartition des activités.

L'exercice 2012 a généré une mutation du personnel policier particulièrement importante. Cette situation a découlé de la mise en œuvre, au 1er janvier, de la nouvelle organisation policière vaudoise (LOPV). En effet, de nombreux corps ont été contraints d'augmenter leurs effectifs pour répondre à l'exécution des nouvelles missions engendrées par cette législation.

Ainsi, notre organisation a recensé 10 départs de policiers. Ceux-ci ont rejoint d'autres entités pour des raisons d'opportunité promotionnelle, de rapprochement de leur lieu de domicile, de changement d'orientation professionnelle, voire une attractivité salariale différente.

Au total, nous avons recensé 21 mouvements de collaborateurs. L'Association Police Lavaux a bien évidemment dû également augmenter ses effectifs, raison pour laquelle nous recensons un nombre d'engagements supérieur à celui des départs.

Le Comité de direction et le Commandant, interpellés par cette situation particulière, ont décidé de conduire deux audits afin de déterminer, cas échéant, une problématique non recensée, une carence organisationnelle ou un manque d'attractivité de l'organisation. Ces mandats ont été confiés à deux entreprises spécialisées. L'une d'elle a été exécutée par un questionnaire mis en ligne sur internet, dispositif totalement anonyme tendant à déterminer notamment l'indice de satisfaction et d'identification à l'entreprise. Le second mandat a été confié à un spécialiste qui a conduit des entretiens individuels d'une trentaine de minutes avec garantie d'anonymat. Les rapports de synthèse émis par ces organismes étaient concordants. Pour l'essentiel, il est ressorti une différenciation notable en matière de rétribution d'inconvénients de service, une approche non judicieuse d'un membre de l'état-major avec une partie des collaboratrices et collaborateurs, un manque de personnel avéré qui a nécessité moult suppressions de congés, une attractivité moindre du statut du personnel en comparaison avec d'autres organisations. Il a été également relevé par les auditeurs que l'Association Police Lavaux était une jeune entreprise et que certaines structures étaient en voie d'achèvement.

Nous relaterons que la Commission du personnel, avec l'aval d'une majorité des employés, a décidé de recourir à un syndicaliste professionnel afin de l'accompagner dans différentes requêtes d'adaptation du statut du personnel qu'elle présentera au Comité de direction durant le 1er semestre 2013.

Nous préciserons qu'au terme de cet exercice nos effectifs sont complets, ce qui nous permettra de conduire sereinement toutes les démarches en vue de l'accréditation définitive de l'organisation qui devrait intervenir au quatrième trimestre 2013.

En parallèle à cette situation, le Comité de direction a décidé de poursuivre ses efforts de formation en inscrivant deux nouveaux aspirants à l'Académie de police pour l'école 2013-2014.

Comme mentionné plus avant, le Comité de direction a été soucieux d'adapter son organigramme en comparaison des autres organisations policières communales. Ainsi, il a décidé des promotions, ci-après, avec effet au 1er janvier 2013 :

- **Major**, le Capitaine Eugène Chollet,
- **Sergent-major**, chef d'unité, le Sergent Romain Schlageter,
- **Sergent-major**, chef d'unité, le Sergent Vincenzo Camilleri,
- **Sergent**, remplaçant de chef d'unité, le caporal Cédric Jaques,
- **Sergent**, remplaçant de chef d'unité, le caporal Jérémie Troyon,
- **Sergent**, remplaçant de chef d'unité, le caporal Sébastien Drode,
- **Caporal**, l'appointé Georges Paraskevopoulos,
- **Sergent ASP**, le caporal ASP Patrick Belin,

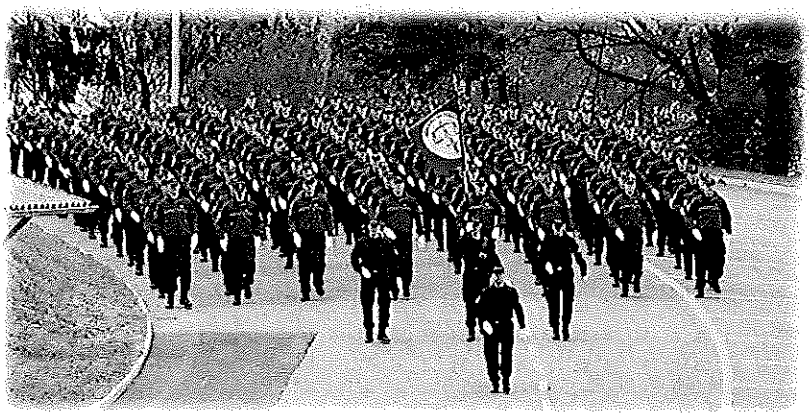
- **Assistante de direction**, Madame Anne Charrière, 1ère secrétaire B,
- **Secrétaire A**, Madame Sylvie Morier, secrétaire-réceptionniste.



Promotions et remise de primes du 18 décembre 2012 au caveau Mafli à Lutry

Formation

Académie



Aspirants 2012

- Laure Wuillamoz
- Sarah Glaus
- Benoît Toffel
- Bertrand Schaller

Formateurs actifs à l'Académie

- Lieutenant Stéphane Ducret
- Adjudant Philippe Rumo
- Sergent Vincenzo Camilleri

Policiers recruteurs

- Lieutenant Stéphane Ducret
- Adjudant Claude Zweiacker

Formation continue

Policiers

L'ensemble des policiers a suivi, en début d'année, des cours complémentaires externes, respectivement des cours de mise à niveau en matière de constats divers, violences domestiques, sauvegardes des preuves et traces. Cela a représenté, pour nos personnels, 1'764 heures.
Quatre policiers ont suivi une formation spécifique leur permettant d'effectuer des contrôles radar répressifs au moyen de tous types d'équipement. Ceux-ci disposent d'une accréditation cantonale les autorisant à pratiquer cette activité spécifique.
A l'interne, nous avons poursuivi la formation continue en matière de techniques de défense, tir, interventions en milieux sensibles. Cela a représenté, pour nos personnels, 260 heures.

Personnel civil

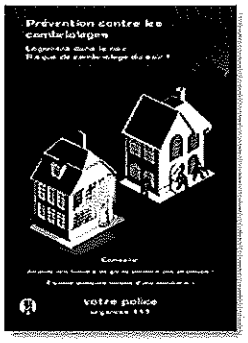
Notre apprentie poursuit sa formation spécifique à l'École professionnelle commerciale de Lausanne, à raison de deux journées par semaine. Nous avons également procédé à la formation de deux collaboratrices en matière d'exploitation du programme de gestion des répressions radar. De plus, nos collaboratrices ont suivi des formations spécifiques d'une durée individuelle de trois jours au Centre d'enseignement professionnel (CEP).

Objectifs et axes principaux de prévention

La prévention fait partie intégrante de l'activité quotidienne de nos collaborateurs. Elle est essentielle à la conduite d'actions de proximité, de partenariat avec les habitants, commerçants, vie sociétale et visiteurs. Elle se décrit en six axes majeurs :

- L'information ciblée destinée aux citoyens,
- l'information faite par voie de presse,
- la visibilité sur la voie publique,
- la prévention routière,
- l'instruction routière en milieu scolaire,
- le bureau de prévention des accidents.

Information aux citoyens

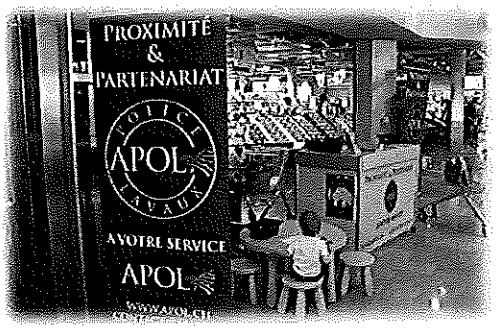




Lutry
- Plage
- Marché hebdomadaire
- Centre commercial des *Moulins*
- Station-service



Marché hebdomadaire de Lutry



Centre commercial des « Moulins » à Lutry

Bourg-en-Lavaux
- Centre Coop
- Marché de Cully
- Cully Jazz Festival

Chexbres
- Centre Coop
- Piscine

Puidoux
- Centre commercial

Presse

Le préposé au BPA (Bureau de Prévention des Accidents) a affiché aux piliers publics communaux et inséré dans la presse communale certains conseils de prévention dont :

- De 100 à 0 en 5 secondes
- Dégager démarrer
- Prévention contre les cambriolages
- Videz et verrouillez votre véhicule



Visibilité sur la voie publique

Durant cet exercice, notre chargé de prévention ainsi que nos agents ont conduit régulièrement des actions ponctuelles sur la voie publique, dans des centres commerciaux, en périphérie des établissements scolaires. Ces démarches se déclinent sur deux axes :

- **Visibilité en rue**

La volonté du Comité de direction et du Commandant est de maintenir une visibilité des forces de l'ordre sur le domaine public. Cette démarche est impérative pour occuper l'espace, accroître le contact avec l'administré, dissuader les auteurs potentiels d'infractions et d'effractions diverses, rassurer le citoyen, lui apporter toute aide qu'il est en droit d'attendre dans des situations particulières et, finalement, renseigner les visiteurs.



- **Actions ponctuelles**

L'Association Police Lavaux fait partie intégrante du tissu sécuritaire vaudois. À cet effet, elle dispose de renseignements privilégiés et doit conduire nombre d'actions préventives ou répressives décidées par la Direction opérationnelle cantonale. Les actions conduites par les policiers de notre organisation peuvent être diverses et variées selon la cartographie de la délinquance, surveillances cambriolages, contrôles de circulation à caractère judiciaire, visibilité à proximité d'établissements bancaires, des bancomats, des bijouteries, des stations-services, ou contrôles dans des zones industrielles ou quartiers résidentielles.



Actions et campagnes de prévention routière 2012

Le chargé de prévention a, durant l'année 2012, procédé au renouvellement des affiches préventives figurant aux endroits stratégiques sur certains grands axes de circulation et dans les environnements des bâtiments scolaires.



Sièges d'enfants 2012 – Videz et verrouillez votre véhicule ! – Ne laissez pas vos biens sans surveillance – Stop avant le choc – Par chance, le barman m'en a empêché – Par chance, ils m'ont caché les clés – Par chance, ma copine a appelé un taxi – Ne laissez pas vos valeurs sans surveillance – Prévention contre les cambriolages.

Prévention en milieu scolaire



L'instructeur de prévention routière a dispensé 78 heures de formation aux enfants dans les classes enfantines de Lutry, Bourg-en-Lavaux, Chexbres et Puidoux.



Dans le cadre de leurs activités quotidiennes, les policiers et assistants de sécurité publique assurent au quotidien une visibilité en périphérie et dans les établissements scolaires, au moment des heures d'arrivée et de départ des enfants, à proximité des traversées piétonnières, garderies, etc.



Des actions spécifiques sont également conduites auprès des parents d'élèves qui, malheureusement, n'ont pas toujours le juste comportement, que ce soit sur le domaine public ou sur les voies d'accès privatives des bâtiments scolaires.

Campagne de prévention - décompte des heures par commune

		Police-secours	Référents	Totaux
Lutry		308:00	334:00	642:00
Chexbres		54:00	68:00	122:00
Puidoux		83:00	45:00	128:00
Rivaz		17:00	13:00	30:00
St-Saphorin		14:00	15:00	29:00
Bourg-en-Lavaux		125:45	135:45	261:30
	Cully	*32:30*	*47:45*	*80:15*
	Epesses	*12:45*	*15:00*	*27:45*
	Grandvaux	*46:00*	*56:00*	*102:00*
	Riex	*9:30*	*2:00*	*11:30*
	Villette	*25:00*	*15:00*	*40:00*
TOTAUX		601:45	610:45	1212:30

Bureau de prévention des accidents

Notre organisation dispose, par l'intermédiaire du chargé de prévention, d'un collaborateur agréé par le Bureau de prévention suisse des accidents qui peut être sollicité pour des conseils auprès des privés, qui conduit certaines vérifications sur les aires de jeux des parcs publics. Il sensibilise également les différents services des administrations communales sur des situations qui ne correspondent pas à certaines normes.

Ce même collaborateur s'occupe aussi des campagnes d'affichage sur les piliers publics des différentes communes ainsi que sur les panneaux de prévention positionnés sur les chaussées à grand trafic.

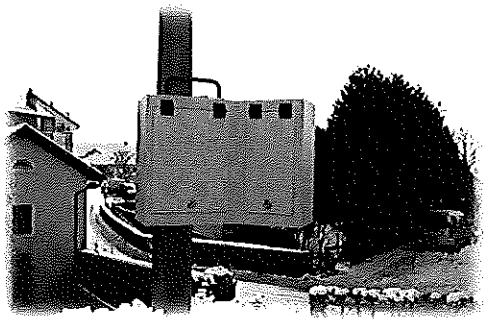


Gestion du trafic

Notre organisation dispose d'équipements techniques permettant de conduire des analyses de charges et trafic sur les diverses chaussées composant notre territorialité.

Ces documents sont une source d'information précieuse pour les municipalités et leurs services techniques.

Nos équipements permettent également aux collectivités de réduire les frais de gestion des différentes études de circulation, stationnement et trafic puisque ces données sont reconnues par les bureaux spécialisés.



Appareil de comptage de charges et trafic

Activités de police

L'Association de Police Lavaux fait partie intégrante du dispositif sécuritaire vaudois, en application de la nouvelle loi sur l'organisation policière vaudoise. Notre organisation dispose d'une accréditation provisoire des services étatiques. L'accréditation définitive interviendra en fin d'année 2013.

Conformément à la nouvelle législation, nos collaborateurs ont repris de nouvelles missions, dites du travail de base de la gendarmerie vaudoise, sans les investigations sur la territorialité des communes membres.

Ainsi, à dater du 1er janvier 2012, les agentes et agents effectuent, les missions ci-après :

- Constats d'accidents sans blessés,
- constats d'accidents avec blessés,
- auditions selon schémas définis,
- plaintes pénales :
 - vols avec effraction,
 - tentative de vol avec effraction,
 - etc.
- infractions à la *Lstups*,
- infractions pénales au niveau de la LCR
 - ivresses au volant,
 - conduites sous stupéfiants,
 - conduites sans permis,
 - défauts *RC*,
 - vols d'usage,
 - contrôles répressifs radar,
 - etc.,
- violences conjugales,
- notifications judiciaires ou administratives,
- exécution des mandats d'amener ou arrêt.



Accident

Ce nouveau mandat impose notamment que nous disposions en permanence d'un policier pour desservir le poste principal – A Lutry – ainsi que de deux patrouilles pour garantir les interventions réactives et proactives sur les différentes communes.



La loi sur l'organisation policière vaudoise a permis de supprimer moult doublons entre les forces cantonales et communales ; elle permet aussi le renfort spontané dans de nombreuses actions au quotidien. Ainsi, une patrouille de notre organisation peut être appelée à conduire une intervention sur une commune hors de son territoire ou être impliquée dans une action planifiée au niveau cantonal. Dans ce type de situation, en cas de carence de disponibilité d'une patrouille sur un territoire spécifique, l'intervention est conduite par le personnel de la police cantonale, respectivement de la gendarmerie.

APOL
ASSOCIATION POLICE LAVAUX

Décomptes des heures effectuées sur les communes en 2012

		Lutry	Bourg-en-Lavaux						Chexbres	Puidoux	Rivaz	St-Saphorin	Totaux	Total par mois
			Cully	Grandvaux	Villette	Epesses	Riex	*Total B-E-L*						
Janvier	PS	1311:30	79:00	91:30	51:45	42:00	45:30	*309:45*	89:00	127:45	46:45	54:00	1938:45	
	PROX - ASP	844:30	122:00	66:30	26:15	20:30	24:45	*260:00*	62:30	53:30	12:45	17:45	1251:00	3189:45
Février	PS	1848:00	108:30	91:45	51:00	46:45	41:30	*339:30*	133:15	178:15	52:00	54:15	2605:15	
	PROX - ASP	784:00	125:30	75:00	25:15	26:15	24:45	*276:45*	81:30	49:15	11:45	29:15	1232:30	3837:45
Mars	PS	1831:00	91:30	91:00	49:00	48:00	53:00	*332:30*	76:00	175:00	47:00	51:00	2512:30	
	PROX - ASP	616:15	145:00	62:00	25:15	24:30	22:15	*279:00*	97:30	25:45	12:30	21:45	1052:45	3565:15
Avril	PS	1256:30	501:15	91:45	48:00	49:45	46:30	*737:15*	89:15	161:15	47:30	46:00	2337:45	
	PROX - ASP	456:00	149:15	50:30	19:15	21:15	20:00	*260:15*	124:30	38:15	13:30	18:45	911:15	3249:00
Mai	PS	1809:30	116:15	133:00	49:45	51:00	45:00	*395:00*	122:15	203:00	52:15	60:00	2642:00	
	PROX - ASP	574:30	164:30	62:00	21:00	42:00	24:45	*314:15*	136:45	64:45	20:45	20:15	1131:15	3773:15
Juin	PS	1716:30	121:30	89:30	70:15	57:45	57:45	*396:45*	106:30	155:45	60:30	61:15	2497:15	
	PROX - ASP	428:45	145:30	53:00	19:30	26:00	19:45	*263:45*	100:15	46:30	18:45	15:45	873:45	3371:00
Juillet	PS	1597:15	138:15	125:45	52:45	64:45	59:00	*440:30*	178:45	213:30	59:00	59:30	2548:30	
	PROX - ASP	533:15	125:30	62:45	25:30	22:45	22:15	*258:45*	76:00	28:45	16:15	16:30	929:30	3478:00
Août	PS	1942:30	123:45	85:00	57:30	47:30	49:00	*362:45*	115:15	170:30	51:30	60:15	2702:45	
	PROX - ASP	651:30	105:45	50:30	20:00	20:15	19:00	*215:30*	90:45	31:15	15:15	26:00	1030:15	3733:00
Septembre	PS	1428:45	104:45	81:00	57:45	59:30	73:45	*376:45*	105:15	152:45	52:15	58:30	2174:15	
	PROX - ASP	719:15	100:00	61:45	20:30	20:30	21:30	*224:15*	89:30	28:30	11:30	13:45	1086:45	3261:00
Octobre	PS	1175:15	92:30	86:30	63:30	82:30	43:00	*368:00*	127:15	180:30	55:30	57:30	1964:00	
	PROX - ASP	501:45	163:45	55:00	25:15	26:45	21:00	*291:45*	92:45	28:30	15:45	23:45	954:15	2918:15
Novembre	PS	1498:30	145:45	100:15	76:00	73:15	49:00	*444:15*	171:15	186:30	64:00	58:00	2422:30	
	PROX - ASP	619:00	151:00	62:00	32:00	20:00	22:00	*287:00*	100:00	38:00	16:30	26:15	1086:45	3509:15
Décembre	PS	1650:45	164:00	122:15	69:30	76:00	53:45	*485:30*	160:45	216:30	60:45	71:30	2645:45	
	PROX - ASP	477:00	125:00	53:15	21:30	22:30	20:45	*243:00*	109:45	29:30	11:00	21:15	891:30	3537:15
TOTAUX	PS	*19066:00*	*1787:00*	*1189:15*	*696:45*	*698:45*	*616:45*		*1474:45*	*2121:15*	*649:00*	*691:45*		
	PROX - ASP	*7205:45*	*1622:45*	*714:15*	*281:15*	*293:15*	*262:45*		*1161:45*	*462:30*	*176:15*	*251:00*		
		26271:45	*3409:45*	*1903:30*	*978:00*	*992:00*	*879:30*		*2636:30*	*2583:45*	*825:15*	*942:45*		

TOTAUX	PS	*4988:30*
	PROX - ASP	*3174:15*
	Total B-E-L	8162:45

TOTAUX		28991:15
		12431:30
Total ensemble des communes		41422:45

APOL
ASSOCIATION POLICE LAVAUX

Décomptes des heures d'interventions en 2012

			Bourg-en-Lavaux										
		Lutry	*Cully*	*Grandvaux*	*Villette*	*Epesses*	*Riex*	*Total B-E-L*	Chexbres	Puidoux	Rivaz	St-Saphorin	Interventions
Janvier	PS	110:30	9:00	8:30	5:30	-	1:00	*24:00*	7:30	24:00	3:45	0:45	170:30
	PROX - ASP	12:30	1:00	1:30	1:00	-	1:45	*5:15*	4:00	2:00	0:45	0:45	25:15
Février	PS	180:45	24:30	11:45	3:00	3:30	-	*42:45*	28:45	15:00	8:30	7:30	283:15
	PROX - ASP	5:30	3:00	-	-	0:30	-	*3:30*	-	4:45	-	2:45	16:30
Mars	PS	162:15	9:00	10:30	4:00	3:30	8:30	*35:30*	4:30	35:15	1:00	-	238:30
	PROX - ASP	4:45	3:45	1:00	0:15	1:15	0:15	*6:30*	-	0:15	-	0:15	11:45
Avril	PS	141:15	23:00	11:00	3:30	3:30	1:00	*42:00*	10:45	33:30	-	-	227:30
	PROX - ASP	3:30	1:30	-	-	-	-	*1:30*	2:15	2:15	-	-	9:30
Mai	PS	132:00	14:00	38:15	4:30	3:30	-	*60:15*	13:45	47:00	1:00	9:00	263:00
	PROX - ASP	6:30	3:15	-	-	-	-	*3:15*	4:45	4:00	-	-	18:30
Juin	PS	169:15	34:45	13:15	20:45	6:30	14:30	*89:45*	17:30	35:30	13:30	4:00	329:30
	PROX - ASP	0:45	-	-	-	1:00	-	*1:00*	4:00	5:15	-	-	11:00
Juillet	PS	247:30	28:00	41:45	1:00	10:30	4:45	*86:00*	67:00	73:30	7:00	8:00	489:00
	PROX - ASP	9:30	1:15	0:45	-	-	0:45	*2:45*	1:15	3:30	1:30	-	18:30
Août	PS	258:45	17:00	20:45	7:30	1:00	4:30	*50:45*	15:30	47:15	4:15	3:30	380:00
	PROX - ASP	4:30	1:00	-	-	-	-	*1:00*	0:45	0:15	-	-	6:30
Septembre	PS	162:45	15:45	19:30	11:00	11:45	23:45	*81:45*	6:00	27:15	4:30	8:30	290:45
	PROX - ASP	26:30	1:30	1:00	-	-	-	*2:30*	6:30	-	1:00	-	36:30
Octobre	PS	130:45	20:00	17:30	8:30	14:30	1:00	*61:30*	20:45	27:30	8:00	9:00	257:30
	PROX - ASP	6:45	6:15	1:15	-	-	-	*7:30*	0:45	0:45	-	3:45	19:30
Novembre	PS	126:15	28:45	28:00	6:15	4:00	4:30	*71:30*	51:45	24:45	6:30	5:30	286:15
	PROX - ASP	2:15	2:30	-	1:00	-	-	*3:30*	-	0:30	-	-	6:15
Décembre	PS	169:00	26:00	24:45	5:00	5:30	-	*61:15*	18:15	27:45	2:00	10:00	288:15
	PROX - ASP	9:15	1:45	-	-	-	-	*1:45*	1:45	-	-	-	12:45
TOTAUX	PS	*1991:00*	*249:45*	*245:30*	*80:30*	*67:45*	*63:30*		*262:00*	*418:15*	*60:00*	*65:45*	
	PROX - ASP	*92:15*	*26:45*	*5:30*	*2:15*	*2:45*	*2:45*		*26:00*	*23:30*	*3:15*	*7:30*	
		2083:15	276:30	251:00	82:45	70:30	66:15		288:00	441:45	63:15	73:15	

TOTAUX		
	PS	*707:00*
	PROX - ASP	*40:00*
	Total B-E-L	*747:00*

TOTAUX	
	3504:00
	192:30
Total ensemble des communes	3696:30

Police administrative

Le personnel civil de notre organisation a la responsabilité de la gestion de la police administrative de la commune de Lutry et, depuis le 1er mars 2012, la Municipalité de Bourg-en-Lavaux a aussi confié ce mandat à l'association.

Le travail est majoritairement réalisé par la responsable de la police du commerce (poste à 60 %). Elle est aidée dans cette mission par le chef des services généraux.

Les mandats se déclinent dans les activités spécifiques ci-dessous :

- Contrôles dans les établissements publics,
- délivrance de permis temporaires pour la vente de boissons alcooliques à consommer sur place,
- délivrance d'autorisations de lotos,
- délivrance d'autorisations de tombolas,
- délivrance d'autorisations collectes,
- délivrance d'autorisations ventes d'or,
- délivrance d'autorisations pour commerces itinérants,
- délivrance d'autorisations pour manifestations, marchés, brocantes,
- délivrance d'autorisations pour appareils automatiques à prépaiement,
- délivrance des patentes de ventes de tabac,
- contrôles des prix,
- contrôles de la provenance des marchandises dans les commerces,
- délivrance d'autorisation pour poses de banderoles publicitaires,
- préparation de dossiers pour la délivrance de licences établissements publics,
- rédaction de courriers municipaux pour autorisations de manifestations,
- inscriptions et radiations au registre communal des entreprises,
- gestion globale du calendrier des manifestations sur les communes partenaires.

Nous relèverons que les contacts entrepris avec les principaux loueurs de salles sur les différentes communes ont permis de mettre à niveau un certain nombre de procédures. Celles-ci consistent également à l'engagement d'auxiliaires de circulation et de stationnement sur certaines communes à l'occasion de manifestations particulières ou de cumuls de manifestations dans une localité spécifique.

La résultante de cette démarche atteste que les autorités exécutives et les partenaires sont satisfaits de la collaboration.

Les démarches entreprises par le Commandant de police ont permis l'obtention d'une délégation générale de compétences au profit de notre organisation pour la gestion du stationnement sur certaines chaussées, y compris sur les routes cantonales. À cet effet, les conditions cadres d'utilisation accrue des chaussées à des fins de stationnement sont clairement définies par les services étatiques. Notre organisation peut ainsi compter sur le soutien actif d'une dizaine d'auxiliaires, sur une société spécialisée ainsi que sur des entreprises sécuritaires privatives. Nous tenons, par la présente, à remercier ces partenaires de leur précieuse collaboration et de leur disponibilité avérée.



D'entente avec les Municipalités, notre service administratif engage ces personnels temporaires ; l'organisation les rétribue et adresse une facture spécifique aux administrations communales. Ainsi, l'autonomie communale est préservée, l'autorité exécutive décidant si elle veut refacturer ces prestations à tiers.

Au total, l'APOL s'est occupée de 1'381 manifestations durant cet exercice.

Engagement des auxiliaires pour les manifestations

		SCP	Auxiliaires de parcage	PCi	SDIS	Sécurité privée
Lutry			7:45	461:00		
Chexbres			3:00			
Puidoux						
Rivaz			2:00			
St-Saphorin		291:00	7:30			244:00
Bourg-en-Lavaux		1341:00	357:20	2780:00	0:00	8:00
	Cully	*1249:00*	*103:30*	*2780:00*		
	Epesses	*92:00*	*73:45*			
	Grandvaux		*163:05*			
	Riex		*15:00*			
	Villette		*2:00*			*8:00*
TOTAUX		**1632:00**	**377:35**	**3241:00**	**0:00**	**252:00**

Permissions de café - Bulletins d'hôtel - Manifestations contrôlées - Affichage

		Permissions de café	Bulletins d'hôtel	Manifestations contrôlées	Affichage
Lutry		27	11'877	468	71
Chexbres		26	9'592	141	
Puidoux		(depuis novembre)	3'895	55	
Rivaz		pas traité	898	19	
St-Saphorin		pas traité	0	85	
Bourg-en-Lavaux		0	1'119	613	0
	Cully	*pas traité*	*0*	*252*	
	Epesses	*pas traité*	*0*	*91*	
	Grandvaux	*pas traité*	*1'119*	*153*	
	Riex	*pas traité*	*0*	*46*	
	Villette	*pas traité*	*0*	*71*	
TOTAUX		**53**	**27'381**	**1'381**	**71**

Autorisations pour manifestations

		Permis temporaires	Tombolas	Lotos
Lutry		44	8	5
Chexbres		*pas traité*	1	0
Puidoux		*pas traité*	0	0
Rivaz		*pas traité*	0	0
St-Saphorin		*pas traité*	0	0
Bourg-en-Lavaux depuis fin mars 2012		51	4	0
	Cully	*32*	*2*	*0*
	Epesses	*2*	*0*	*0*
	Grandvaux	*4*	*0*	*0*
	Riex	*1*	*0*	*0*
	Villette	*12*	*2*	*0*
TOTAUX		**95**	**13**	**5**

Office du stationnement

Le personnel de l'Office du stationnement est subdivisé en trois secteurs d'activités distincts.

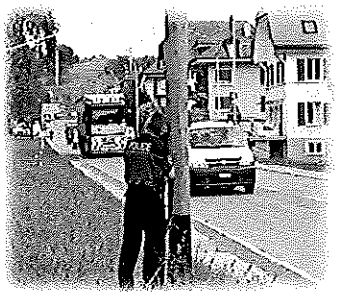
Radars

En date du 26 avril 2012, le Conseil intercommunal, sur proposition du Comité de direction, a décidé d'autoriser une dépense pour l'acquisition d'un pistolet radar permettant ainsi à notre organisation de conduire des contrôles répressifs sur les chaussées des communes desservies. Cette nouvelle activité fait partie intégrante des mandats dévolues par la *LOPV*.



Nous relèverons que la direction de police a sollicité les municipalités afin qu'elles se déterminent sur les sites où elles étaient désireuses que les contrôles répressifs soient conduits. Cette solution présente l'avantage pour les autorités législatives d'être proactives en matière de sécurité routière, de répondre aux multiples pétitions qu'elles reçoivent et d'assainir les zones accidentogènes sur leurs territorialités.

Ainsi, durant cet exercice, nous avons formé cinq collaborateurs qui ont été accrédités par les autorités cantonales. En complément de cette acquisition, la direction a décidé de conclure, avec la police de l'Est lausannois, une convention de collaboration permettant la mise à disposition des équipements respectifs. Dite solution, proposée par le Commandant de police, a permis à l'organisation de disposer de tous les équipements répressifs, en économisant des montants conséquents.



La mise en exploitation des contrôles radar répressifs est intervenue en septembre 2012. Durant cet exercice, 3'213 amendes ont été délivrées pour 82 heures de contrôles réalisées.



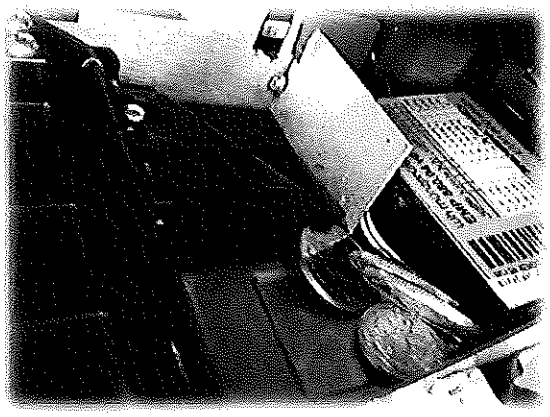
Les vitesses les plus élevées ont été relevées sur les routes de :

	Localité	Rue	Vitesse maximale	Vitesse autorisée
▪	Chexbres	route de Chardonne	80	50
▪	Cully/Villette	route de Belmont	77	50
▪	Cully/Villette	route de Lausanne	93	60
▪	Grandvaux	route du Signal	71	50
▪	Lutry	route de Lavaux	77	60
▪	Lutry	route du Landar	94	60
▪	Lutry	route des Monts-de-Lavaux	78	60
▪	Puidoux	route cantonale	126	80
▪	Puidoux	route de Forel	96	80
▪	Puidoux	route de Treytorrens	81	60
▪	Puidoux	route de Treytorrens	101	80
▪	Puidoux	route Sous la Ville	81	50
▪	Rivaz	route cantonale	74	60
▪	St-Saphorin	route cantonale	83	60

Assistants de sécurité publique (ex-assistants de police)

Leurs missions quotidiennes :

- Contrôler le respect des règles de stationnement sur le domaine public,
- contrôler le respect du stationnement sur les différents parkings communaux,
- contrôler le respect du stationnement sur certains domaines privés communaux,
- assurer la maintenance des appareils à prépaiement,
- récolter la monnaie,
- renforcer le personnel policier lors d'événements particuliers,
- gérer la signalisation mobile inhérente aux manifestations,
- assurer des travaux de maintenance sur la signalisation horizontale et verticale.



Maintenance des appareils à prépaiement

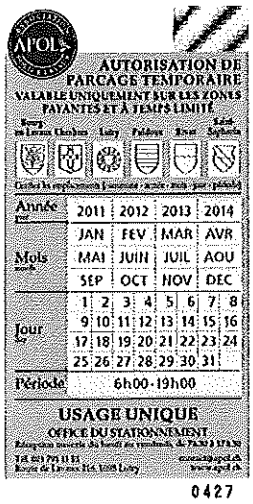
Bureau du radar

Il gère le suivi :

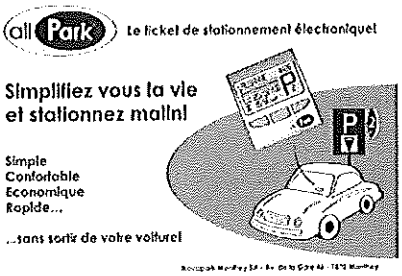
- Des contraventions,
- du bureau du radar,
- des défenses publiques,
- des infractions au règlement communal dont notamment :

 - identifications des conducteurs en infraction,
 - rappels après le délai de 30 jours,
 - remboursement des contraventions payées en sus,
 - correspondance diverse (maintiens et annulations d'amendes – demandes de renseignements),
 - rédactions d'ordonnances pénales,
 - sommations,
 - derniers avertissements,
 - arrangements de paiement,
 - réquisitions de poursuite,
 - mainlevées définitives,
 - conversions des amendes en peines privatives de liberté,
 - convocations à des commissions de police,
 - rédactions de sentences,
 - transmissions des recours auprès du Tribunal d'arrondissement de l'Est vaudois.

Stationnement à prépaiement



Nous relevons que nous avons des retours particulièrement positifs quant à la mise en œuvre de dispositifs spécifiques permettant à l'usager de s'acquitter de la taxe du stationnement, tant au niveau des cartes à gratter que du dispositif all Park.



Avertissements donnés

		Fichets délivrés
Lutry		298
Chexbres		65
Puidoux		55
Rivaz		35
St-Saphorin		41
Bourg-en-Lavaux		231
	Cully	*128*
	Epesses	*18*
	Grandvaux	*41*
	Riex	*19*
	Villette	*25*
TOTAUX		725

Amendes d'ordre délivrées

		Parcage	Circulation	Totaux
Lutry		4'572	170	4'742
Chexbres		899	61	960
Puidoux		251	30	281
Rivaz		61	1	62
St-Saphorin		76	2	78
Bourg-en-Lavaux		1'919	103	2'022
	Cully	*1'471*	*47*	*1'518*
	Epesses	*171*	*34*	*205*
	Grandvaux	*165*	*9*	*174*
	Riex	*28*	*3*	*31*
	Villette	*84*	*10*	*94*
TOTAUX		7'778	367	8'145

Sentences municipales

	Dénonciations en commission de police "AO"				Dénonciations en commission de police "RP"			
	Nombre	Montant encaissé	Sommation	Frais	Nombre	Montant encaissé	Sommation	Frais
Lutry	145	4'774.00	50	3'695.00	48	6'680.00	2	1'660.00
Chexbres	35	1'020.00	12	920.00	3	1'140.00	0	260.00
Puidoux	14	420.00	8	380.00	9	730.00	3	180.00
Rivaz	2	40.00	1	60.00	0	-	0	-
St-Saphorin	5	80.00	3	100.00	0	-	0	-
Bourg-en-Lavaux	42	1'940.00	15	1'554.00	21	2'590.00	3	700.00
Cully	*33*	*1'560.00*	*11*	*1'314.00*	*5*	*750.00*	*0*	*200.00*
Epesses	*2*	*120.00*	*2*	*60.00*	*11*	*1'240.00*	*3*	*300.00*
Grandvaux	*3*	*80.00*	*2*	*100.00*	*1*	*120.00*	*0*	*40.00*
Riex	*3*	*60.00*	*0*	*40.00*	*0*	-	*0*	-
Villette	*1*	*120.00*	*0*	*40.00*	*4*	*480.00*	*0*	*160.00*
TOTAUX	**243**	**8'274.00**	**89**	**6'709.00**	**81**	**11'140.00**	**8**	**2'800.00**

Suivi des ordonnances pénales

	Conversions en heures d'intérêt général	Recours traités en commission de police	Poursuites	Transmissions des dossiers à l'Office d'exécution des peines	Transmissions des dossiers au Ministère public central
Lutry	0	26	31	10	3
Chexbres	0	1	6	6	0
Puidoux	0	2	5	0	0
Rivaz	0	0	2	0	0
St-Saphorin	0	0	3	1	0
Bourg-en-Lavaux	0	7	13	6	1
Cully	*0*	*2*	*12*	*4*	*0*
Epesses	*0*	*0*	*1*	*0*	*1*
Grandvaux	*0*	*4*	*0*	*1*	*0*
Riex	*0*	*1*	*0*	*0*	*0*
Villette	*0*	*0*	*0*	*1*	*0*
TOTAUX	**0**	**36**	**60**	**23**	**4**

Correspondance Commission de police

	Commission de police "AO"	Commission de police "RP"	Commission de police "DP"	Commission de police "Radar"
Lutry	376	32	171	0
Chexbres	72	3	2	0
Puidoux	47	11	48	0
Rivaz	5	0	0	0
St-Saphorin	21	0	0	0
Bourg-en-Lavaux	133	8	39	0
Cully	*98*	*1*	*3*	*0*
Epesses	*15*	*6*	*0*	*0*
Grandvaux	*15*	*1*	*34*	*0*
Riex	*3*	*0*	*0*	*0*
Villette	*2*	*0*	*2*	*0*
TOTAUX	**654**	**54**	**260**	**0**

Défenses publiques

	Dénonciations provenant de privés			
	Nombre	Montant encaissé	Sommation	Frais
Lutry	134	12'610.00	16	4'900.00
Chexbres	0	-	0	-
Puidoux	50	4'290.00	3	1'540.00
Rivaz	0	-	0	-
St-Saphorin	0	-	0	-
Bourg-en-Lavaux	29	3'520.00	1	1'160.00
Cully	*0*	-	*0*	-
Epesses	*1*	*140.00*	*0*	*40.00*
Grandvaux	*28*	*3'380.00*	*1*	*1'120.00*
Riex	*0*	-	*0*	-
Villette	*0*	-	*0*	-
TOTAUX	**213**	**20'420.00**	**20**	**7'600.00**

Signalisation et marquage



Durant cet exercice, les assistants de sécurité publique ont conduit 736 heures de travaux dans le cadre de la maintenance de signalétique verticiale et horizontale. Cette prestation consiste majoritairement à la réalisation de petits travaux de marquage nécessitant une réactivité particulière désirée par les communes ou de travaux de remise en état à la suite d'accidents de circulation. Cette activité spécifique fait l'objet d'une facturation à tiers.

Nous relevons également que nos collaborateurs assurent la mise en place de la signalisation nécessaire à la bonne sécurité des manifestations se déroulant sur les communes mais aussi pour les importantes manifestations telles que le Cully Jazz, Lausanne Marathon, Fête des vendanges, 1er août, etc. Ce travail représente 683 heures.



Événements particuliers et prestations à tiers

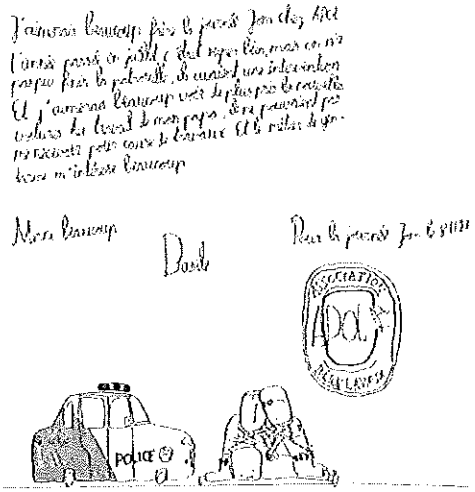
Formation spécifique

En 2012, nos collaborateurs ont procédé à la formation spécifique de « Polroute » au profit de l'organisation de la protection civile ou de corps de sapeurs-pompiers régionaux.

Journées DOM

Notre organisation participe également aux journées « DOM » – découverte des métiers par les jeunes adolescents.

En date du 8 novembre, nous avons reçu huit enfants et leur avons donné un aperçu des multiples activités de notre organisation.





Concours de tir

Le Comité de direction, soucieux de l'entretien des bonnes relations avec les autorités partenaires, organise chaque année son traditionnel concours de tir au stand de Chanoz-Brocard à Lutry. Cette manifestation permet des entretiens privilégiés avec des magistrats – procureurs ou préfets – et nos autres partenaires.





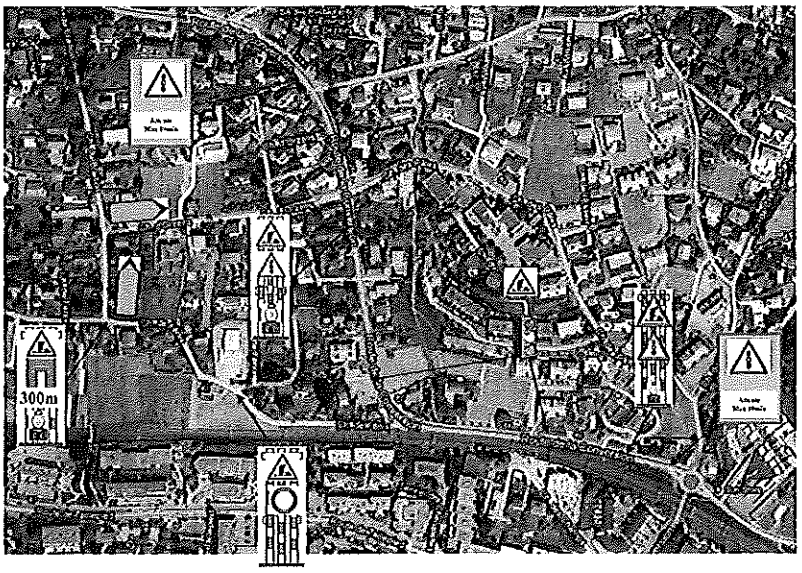
Noël des enfants et soirée du personnel

L'Association Police Lavaux, jeune entreprise, a décidé de manière tangible de remercier ses collaboratrices et collaborateurs de leur travail quotidien en organisant le *Noël des enfants* et le traditionnel repas de fin d'année. Dite manifestation s'est déroulée dans la grande salle de la commune de Puidoux en date du 30 novembre 2012. Outre cet événement marquant, les différents services de l'organisation mettent en place différentes sorties sportives – ski – plongée, etc.



Plans de chantiers

A l'occasion de chantiers d'importance, nos spécialistes dressent, à l'intention des entreprises ou des propriétaires fonciers, des plans officiels découlant de la mise en place d'une signalétique provisoire dans le cadre de la gestion des circulations ou stationnement à proximité du site des travaux.



47 plans de signalisation de différents chantier ont été établis. D'autre part, l'APOL a effectué 27 publications.

Aperçu événementiel

▪ 10 janvier 2012	Lutry	Mise en place d'un dispositif de recherches à la suite de la disparition d'un enfant et de sa baby-sitter. Ceux-ci ont été retrouvés par la patrouille sur la commune.
▪ 15 janvier 2012	Grandvaux	Une personne âgée demande notre assistance car son fils veut l'expulser de la maison. Services sociaux contactés pour une prise en charge.
▪ 26 janvier 2012	Lutry	À la suite d'un vol par effraction, la patrouille a procédé à un contrôle de véhicule suspect et interpellé un passage signalé. Rapport établi.
▪ 26 janvier 2012	Pully	Collaboration interpolice – mise en fuite de cambrioleurs.
▪ 2 février 2012	Grandvaux	Signalement de plusieurs véhicules à plaques françaises semblant faire des repérages. Patrouilles effectuées dans le secteur.
▪ 5 février 2012	Villette	Intervention pour une personne ayant fait un malaise. Ambulance mandatée. Personne décédée.
▪ 7 février 2012	Lutry	Tentative de vol à l'étalage dans un centre commercial. Identification de l'individu et transmission des données au service de sécurité.
▪ 14 février 2012	St-Saphorin	Ouverture forcée d'un appartement à la suite d'une inquiétude. Sur place, il s'est avéré qu'il s'agissait d'un décès.
▪ 17 février 2012	Lutry	Appréhension de cambrioleurs à l'œuvre dans une villa.
▪ 20 février 2012	Grandvaux	Une habitante se présente au poste pour signaler qu'elle a subi des violences domestiques de la part de son mari.
▪ 3 mars 2012	Lutry	Appel de la patrouille pour un client ayant fait un malaise cardiaque dans un restaurant. Prise en charge de la personne par le groupe sanitaire de Lausanne.
▪ 4 mars 2012	Lutry	Intervention de la patrouille pour un homme s'étant jeté à l'eau. Ce dernier a été transféré à Cery.
▪ 14 mars 2012	Villette	Interpellation de plusieurs individus, type roumain, s'adonnant à la mendicité.
▪ 18 mars 2012	Puidoux	Voiture accidentée en contrebas d'un talus. Le conducteur, en état d'ivresse, avait quitté les lieux et rejoint son domicile.
▪ 27 mars 2012	Lutry	Personnes suspectes signalées dans un quartier de villas.
▪ 28 mars 2012	Lutry	Patrouille sollicitée pour une personne s'étant jetée sous le train.
▪ 2 avril 2012	Puidoux	Interpellation de deux personnes en possession de stupéfiants et d'arme.
▪ 7 avril 2012	Lutry	Personne hurlant dans son appartement. Au vu de son état psychique, elle a été transférée à l'hôpital de Nant.
▪ 8 avril 2012	Grandvaux	Signalement de deux chiens s'étant introduits dans un pâturage clôturé et ayant mordu plusieurs moutons. Vétérinaire cantonal avisé.
▪ 9 avril 2012	Cully	Patrouille sollicitée pour une personne se trouvant au sol dans une marre de sang.
▪ 10 avril 2012	Puidoux	Intervention pour 20 caravanes de gitans s'étant installées dans un champ.
▪ 21 avril 2012	Lutry	Véhicules en feu. Engagement des pomplers.

▪ 2 mai 2012	Grandvaux	Interpellation d'une personne ivre et créant du scandale. Conduite au poste.
▪ 6 mai 2012	Lutry	Assistance à une personne âgée s'étant perdue dans la forêt.
▪ 9 mai 2012	Chexbres	Accident de circulation auto-moto avec blessé.
▪ 12 mai 2012	Lutry	Interpellation de trois jeunes cassant des œufs de cygnes dans un nid.
▪ 21 mai 2012	Lutry	Agression au couteau sur une jeune fille.
▪ 29 mai 2012	Lutry	Appel à la patrouille pour une dame s'étant noyée. Aide aux ambulanciers, transmission des informations.
▪ 31 mai 2012	Grandvaux	Agression sur une dame. Personne en état de choc, transfert au CHUV par les ambulanciers.
▪ 2 juin 2012	Lutry	Nuisances sonores provenant de la plage.
▪ 5 juin 2012	Puidoux	Évacuation du camp de gitans selon le délai imposé par les Autorités. Surveillance et escorte jusqu'à l'entrée de l'AR.
▪ 10 juin 2012	Riex	Arrestation de braconniers.
▪ 16 juin 2012	Lutry	Interpellation d'une personne faisant du rallye sur la route et conduisant sous retrait de permis.
▪ 21 juin 2012	Puidoux	Injures et menaces entre personnes. Discussion et médiation par la patrouille.
▪ 22 juin 2012	Lutry	Jeunes faisant la fête à la plage. Découverte de nombreuses bouteilles d'alcool et d'une fausse carte d'identité.
▪ 24 juin 2012	Puidoux	Bébé enfermé dans une voiture au soleil. Ambulance appelée. Les parents sont sur place et informent la patrouille que les clés du véhicule sont restées à l'intérieur et que l'enfant s'est verrouillé. Acheminement à l'hôpital pour contrôle.
▪ 27 juin 2012	Rivaz	Femme en possession d'une arme à feu et menaçant une autre personne.
▪ 6 juillet 2012	Puidoux	Camion poubelle renversé, chauffeur blessé, conduit au CHUV par l'ambulance. Route fermée à la circulation.
▪ 8 juillet 2012	Lutry	Interception d'un véhicule conduit par un garçon de 12 ans ; le père est passager et en état d'ivresse.
▪ 12 juillet 2012	Lutry	Chute de balles de foin sur la chaussée.
▪ 18 juillet 2012	Paudex	Collaboration interpolice – Mise en fuite de cambrioleurs.
▪ 18 juillet 2012	Cully	Occupation d'une villa inhabitée par un groupe de jeunes
▪ 20 juillet 2012	Lutry	Personne âgée agressée dans un passage souterrain pour lui voler son collier en or. Transfert de la dame au CHUV par l'ambulance.
▪ 2 août 2012	Cully	Appel à la patrouille pour un chien inconnu s'étant réfugié dans une maison. Appel à la brigade canine.
▪ 7 août 2012	Lutry	Aide à une personne âgée ayant chuté dans son domicile la veille et ne pouvant se relever. Appel à l'ambulance.
▪ 17 août 2012	Epesses	Identification de quatre personnes faisant du bronzage intégral sur la plage du *Budoz*.
▪ 22 août 2012	Grandvaux	Moutons sur la chaussée. Recherche du propriétaire.
▪ 27 août 2012	Puidoux	Effondrement d'un plancher surchargé sur du bétail. Intervention de multiples services.
▪ 28 août 2012	Lutry	Dispositif mis en place pour la recherche d'une fillette de cinq ans ayant faussé compagnie à sa maman.

▪ 2 septembre 2012	Lutry	Demande d'assistance pour un serpent orange avec anneaux noirs dans le jardin d'une propriété. Appel à un spécialiste.
▪ 4 septembre 2012	Grandvaux	Prise en charge d'un blaireau tué par un automobiliste.
▪ 9 septembre 2012	Cully	Assistance à un cycliste se faisant menacer avec une barre de fer par un automobiliste l'ayant dépassé.
▪ 13 septembre 2012	Riex	Interpellation d'un jeune homme en possession de produits illicites et d'un couteau papillon.
▪ 18 septembre 2012	Epesses	Assistance à une dame âgée inconsciente au bord de la route. Conduite en ambulance à l'hôpital.
▪ 21 septembre 2012	Chexbres	Intervention auprès de roms demandant de l'argent aux automobilistes à la sortie de l'autoroute.
▪ 24 septembre 2012	Lutry	Prise en charge d'une jeune femme en état de choc. Contrôle par un médecin. Conduite à la gare pour prendre un train en direction de Zurich où elle est attendue.
▪ 4 octobre 2012	Lutry	Individu suspect devant une maison devant être démolie. Contrôle sur place, découverte d'un matelas et d'une couverture.
▪ 6 octobre 2012	Chexbres	Cambrioleurs à l'œuvre, arrestation.
▪ 6 octobre 2012	Villette	Mise en fuite par une personne promenant son chien de cinq jeunes taguant un mur d'immeuble. Interpellation de deux jeunes et conduite au poste.
▪ 15 octobre 2012	Lutry	Voies de fait et menaces sur un jeune garçon par trois jeunes. Interpellation de l'auteur des menaces.
▪ 16 octobre 2012	Chexbres	Incendie intentionnel d'une haie. Patrouille sur place.
▪ 3 novembre 2012	St-Saphorin	Contrôle de quatre individus ayant menacé des jeunes. Fouille de sécurité des personnes et de leur véhicule. Saisie d'une batte de baseball.
▪ 13 novembre 2012	Chexbres	Violences domestiques au sein d'un couple Tentative de suicide de l'épouse. Appel au médecin. Transfert à l'hôpital par l'ambulance.
▪ 16 novembre 2012	Cully	Fortes nuisances sonores provenant d'un caveau. Plusieurs plaignants.
▪ 20 novembre 2012	Lutry	Accident de circulation d'une personne conduisant un cyclomoteur en état d'ivresse.
▪ 1er décembre 2012	Cully	Incendie d'une cabane de jardin.
▪ 7 décembre 2012	Chexbres	Escorte d'un camion de livraison étranger en difficulté à cause de la neige.
▪ 16 décembre 2012	Cully	Vol par introduction clandestine. Arrestation de trois personnes.
▪ 18 décembre 2012	St-Saphorin	Collaboration interpolice – quatre individus suspects de type gitan-roumain signalés. Arrestation.
▪ 19 décembre 2012	Lutry	Arrestation de trois personnes en possession d'une quinzaine de bouteilles d'alcool fort.
▪ 20 décembre 2012	Grandvaux	Contact avec un groupe de jeunes squattant une maison.
▪ 24 décembre 2012	Lutry	Violences entre un couple à la gare. Violence contre fonctionnaires de police et menaces. Conduite de l'individu au poste.
▪ 26 décembre 2012	Puidoux	Vol à l'étalage dans un centre commercial.

Statistiques générales

Interventions

| | | | Avec d'autres services de secours | | | | Interventions personnes | | | Interpellations de personnes | | | | Tapage | | | Alcoolémie | | Animaux | | | | Délits commis | | | Evénements survenus | | | | | | Véhicules et plaques d'immatriculation volés - trouvés | | | | | | | | Total |
|---|
| | Diverses | Accidents | Sanitaire | Feu | Inondation | Alarmes sauvetage | Disparues | Retrouvées | Tentatives de suicide | Identifications de personnes | Personnes signalées | Arrestations | Mises en cellule | Etablissements publics | Voie publique | A domicile | Au volant | Sur la voie publique | Litiges | Vagabondages | Disparitions | Morts | Vols simples | Cambriolages | Tentatives de cambriolages | Dom. propriété | Vols de fait | Suicides | Affaires de drogue | Travail au noir | Affaires de mœurs | Autos volées | Autos trouvées | Motos volées | Motos trouvées | Cycles volés | Cycles trouvés | Plaques volées | Plaques trouvées | |
| **Lutry** | 1'020 | 43 | 3 | 11 | 2 | 5 | 6 | 6 | 3 | 158 | 15 | 35 | 8 | 8 | 31 | 40 | 44 | 4 | 28 | 13 | 1 | 24 | 24 | 48 | 36 | 75 | 8 | 3 | 10 | 8 | 2 | 2 | 1 | 1 | 1 | 14 | 8 | 2 | 10 | **1'761** |
| **Chexbres** | 177 | 14 | | 2 | | | | | 2 | 61 | 9 | 6 | | 4 | 8 | 3 | | | 3 | 1 | | 2 | 2 | 7 | 3 | 12 | | | 6 | | | | | 1 | | 4 | | 3 | 2 | **332** |
| **Puidoux** | 241 | 11 | | 2 | | | | | | 73 | 12 | 8 | | 3 | 5 | 3 | 15 | | 9 | 4 | | 3 | 4 | 10 | 5 | 16 | 2 | 1 | 4 | 1 | | 2 | 1 | | | 2 | | | 2 | **439** |
| **Rivaz** | 37 | 3 | | | | | | | 1 | 15 | 3 | 1 | | | | | | | | | | 2 | 1 | 1 | | | | | 1 | 1 | | | | | | | | | | **68** |
| **St-Saphorin** | 63 | 4 | | | | | | | 1 | 25 | 4 | 3 | | | | | 2 | | 2 | 1 | | 1 | 1 | 1 | | | | 1 | | | | | | | | | | | | **109** |
| **Bourg-en-Lavaux** | 667 | 27 | 1 | 5 | 0 | 3 | 2 | 1 | 1 | 160 | 16 | 14 | 0 | 9 | 18 | 6 | 16 | 4 | 11 | 19 | 2 | 8 | 8 | 36 | 19 | 41 | 4 | 0 | 6 | 0 | 1 | 0 | 1 | 4 | 2 | 11 | 5 | 2 | 8 | **1'138** |
| *Cully* | *257* | *11* | *1* | *2* | | *2* | | | | 65 | 9 | 9 | | 4 | 8 | 2 | 8 | 4 | 1 | 5 | 2 | 2 | 7 | 11 | 6 | 22 | 3 | | 4 | | 1 | | 1 | | | 2 | 3 | 1 | 4 | **457** |
| *Epesses* | *69* | *3* | | | | | | | | 31 | 0 | 1 | | 2 | 1 | 1 | 2 | | 1 | | | 2 | | 1 | 1 | 6 | | | | | | | | 1 | 3 | 2 | | | **127** |
| *Grandvaux* | *211* | *8* | | *2* | | | 1 | 1 | 1 | 25 | 3 | 2 | | 3 | 5 | 2 | 4 | | 7 | 12 | | 2 | 1 | 11 | 5 | 9 | 1 | | | | | | | 4 | 1 | 6 | | | 4 | **331** |
| *Riex* | *50* | *1* | | | | *1* | | | | 8 | 0 | 1 | | | 1 | 1 | 1 | | 1 | | | 1 | | 4 | 1 | 2 | | | 1 | | | | | | | | 1 | | **75** |
| *Villette* | *80* | *4* | | *1* | | | 1 | | | 31 | 4 | 1 | | | 3 | | 1 | | 1 | 2 | | 1 | | 9 | 6 | 2 | | | 1 | | | | | | | | | | **148** |
| **TOTAUX** | **2'205** | **102** | **4** | **20** | **2** | **8** | **8** | **7** | **8** | **492** | **59** | **67** | **8** | **24** | **62** | **52** | **77** | **8** | **53** | **38** | **3** | **48** | **40** | **103** | **63** | **144** | **14** | **5** | **27** | **10** | **3** | **4** | **3** | **6** | **3** | **31** | **13** | **7** | **24** | **3'847** |

* A ces indications, il y a lieu d'ajouter **4'375** interventions de police qui ne font pas l'objet d'un suivi administratif (aides à tiers, dépannages, *accompagnements* sur sites, vérifications pour administrations ou services partenaires, accompagnements interservices, etc.)

* Enregistrement de plaintes pour autres régions : **477**

Rapports établis

	Municipalité	Ministère public		Préfecture	Juge de Paix	Police cantonale	Règlement de police	Administratif	Office des poursuites	Naturalisations facilitées	
		Plaintes	*Rapports divers*								
Lutry	68	524	59	117	16	795	46	1'219	118	13	
Chexbres	11	42	12	14	1	88	4	347	12	1	
Puidoux	9	21	8	41	0	103	5	408	13	6	
Rivaz	0	16	3	5	0	21	0	49	0	0	
St-Saphorin	4	7	3	2	1	13	0	67	6	2	
Bourg-en-Lavaux	27	198	39	40	0	225	24	877	36	5	
Cully	*21*	*89*	*20*	*27*	*0*	*103*	*8*	*382*	*16*	*0*	
Epesses	*0*	*26*	*4*	*1*	*0*	*17*	*6*	*75*	*4*	*0*	
Grandvaux	*6*	*57*	*12*	*5*	*0*	*75*	*9*	*343*	*13*	*5*	
Riex	*0*	*9*	*2*	*1*	*0*	*12*	*0*	*42*	*3*	*0*	
Villette	*0*	*17*	*1*	*6*	*0*	*18*	*1*	*35*	*0*	*0*	
TOTAUX	119	808	124	219	18	1'245	79	2'967	185	27	5'791

Correspondance

Divers

	Commandant	CODIR	Police administrative	Office du stationnement	Gestion des amendes d'ordre	Office du stationnement "Radar"	Objets trouvés	Municipalité de Lutry	OS-OP-NS	Directives internes	PV de décisions du CODIR	PV décisionnels	
APOL	1'328	174	352	175		0			38	91	15		
Lutry	415	16	1'587	363	1'114	195	185	338	61	15			
Chexbres	48	9	132	61	280	25		11	31	7		18	
Puidoux	24	8	47	38	112	41		15	41	19		22	
Rivaz	3	1	12	8	16	1			8	3			
St-Saphorin	27	5	95	16	40	1			38			5	
Bourg-en-Lavaux	171	30	420	153	419	46	0	62	182	31		42	
B-E-L	*171*		*420*	*153*	*83*			*62*	*182*	*31*		*42*	
Cully		*15*			*264*	*0*							
Epesses		*3*			*16*	*0*							
Grandvaux		*8*			*24*	*15*							
Riex		*1*			*24*	*0*							
Villette		*3*			*8*	*31*							
TOTAUX	2'016	243	2'645	814	1'981	309	185	426	399	166	15	87	9'286

Notifications diverses et réception

		Cdts de payer	Objets trouvés	Objets restitués	Appels téléphoniques	Personnes reçues au guichet
Lutry		754	212	94	12'232	8'225
Chexbres		242	17	7	272	135
Puidoux		329	5	0	91	18
Rivaz		43	1	0	27	6
St-Saphorin		70	1	1	30	7
Bourg-en-Lavaux		453	55	6	524	215
	Cully	*211*	*46*	*4*	*254*	*95*
	Epesses	*47*	*1*	*0*	*63*	*24*
	Grandvaux	*115*	*6*	*1*	*147*	*62*
	Riex	*37*	*0*	*1*	*28*	*14*
	Villette	*43*	*2*	*0*	*32*	*20*
TOTAUX		**1'891**	**291**	**108**	**13'176**	**8'606**

Parkings

			Montant	Relevés	Temps effectué
Lutry	Possession	CHF	122'046.35	125	41:40
	La Combe	CHF	47'089.35	51	17:00
	Quai Vaudaire	CHF	56'612.10	56	18:40
	Corsy	CHF	3'836.85	5	1:40
	Savuit	CHF	3'705.40	3	1:00
	La Croix	CHF	1'704.25	3	1:00
Chexbres		CHF	49'838.45	18	13:30
Cully		CHF	31'471.80	7	3:30
TOTAUX		**CHF**	**316'304.55**	**268**	**98:00**

Perspectives d'avenir

L'objectif principal de l'année 2013 consiste à l'achèvement des différents travaux, mise à niveau, adaptation des effectifs et des équipements permettant l'obtention de l'accréditation définitive de notre organisation au sein du dispositif sécuritaire vaudois.

Le renforcement des effectifs, conjugué avec une réorganisation interne, nous permettra de finaliser le site internet et de maintenir, par l'intermédiaire de celui-ci, une lisibilité des actions de la police, d'accentuer l'image de marque de l'organisation. En parallèle, nous conduirons de multiples actions de prévention en compagnie de nos partenaires habituels lors des grandes manifestations ou lors d'événements spécifiques justifiant la présence de notre association.



Merci de votre attention ainsi que de votre confiance.

Bonne suite à vous

Grandvaux, le 7 mars 2013

RAPPORT DE GESTION 2012

1) Préambule du président

Le Comité directeur a l'honneur de vous présenter son rapport de gestion de l'année 2012, conforme aux dispositions de notre convention.

Pour rappel, le Comité directeur est composé des membres suivants :

Pour la commune de Bourg-en-Lavaux, M. Patrick Chollet
Pour la commune de Lutry, M. Pierre-Alexandre Schlaeppi
Pour les communes de Puidoux, Chexbres, Rivaz et St-Saphorin (Lx), M. Jean-Michel Conne
Pour les communes de Savigny et Forel (Lx), M. Sylvaire Coquil

M. Patrick Chollet en assume la présidence et le boursier de la commune de Bourg-en-Lavaux gère les comptes de l'ORPC Lavaux.

Durant l'année 2012, le CODIR s'est réuni à six reprises :

- Le mercredi 8 février pour traiter les affaires courantes.
- Le mardi 20 mars, les comptes et la gestion ont été approuvés ainsi que le concept de distribution des comprimés d'iode.
- Le mardi 17 avril, la séance s'est tenue au poste de commandement du collège des Ruvines à Cully afin de visiter l'organisation de ce PC pendant le Festival de Jazz et discuter de points généraux.
- Le mardi 26 juin, pour traiter la gestion courante de l'ORPC Lavaux.
- Le mercredi 12 septembre, la séance s'est tenue à la cave de Jean-Michel Conne à Chexbres où, après avoir adopté le budget 2013 et liquider les affaires courantes, le CODIR s'est régalé d'une fondue préparée par notre hôte.
- Le mercredi 28 novembre, la séance s'est tenue à Savigny pour préparer le rapport final 2012 et traiter les affaires courantes et a été suivie par le repas annuel du CODIR.

L'ORPC Lavaux a été alarmée deux fois en 2012. La première alarme a eu lieu le lundi 27 février suite à un accident mortel sur l'autoroute A9 afin de gérer la déviation du trafic suite à la fermeture de l'autoroute. La seconde a eu lieu le samedi 31 mars afin d'assurer la subsistance du SDIS de Gourze engagé pour une longue intervention sous la Tour de Gourze.

L'assemblée régionale du printemps s'est tenue le 26 avril à Rivaz, maison de commune, au cours de laquelle les comptes et la gestion 2011 ont été adoptés. Un apéritif ensoleillé nous a été offert par la commune de Rivaz à laquelle nous adressons nos remerciements.

L'assemblée régionale d'automne a eu lieu à Forel (Lx) le 4 octobre afin d'accepter le budget 2013 et être informé de la gestion courante de notre ORPC. Elle s'est prolongée par un apéritif généreux servi par la commune de Forel (Lx) à laquelle nous adressons également nos remerciements.

Le rapport annuel de notre organisation s'est déroulé en date du 13 décembre 2012 au Cœur d'Or à Chexbres devant un public venu nombreux qui a suivi avec attention les présentations orales des différents intervenants ainsi que les promotions en grade et prises de responsabilités au sein de notre organisation. Ce rapport s'est terminé par un repas fort convivial et d'excellente qualité.

Lors des diverses assemblées des présidents des Comités directeurs à Gollion, le projet de régionalisation a failli prendre un sacré coup lorsque quelques présidents ont lancé l'idée d'étudier la cantonalisation de la protection civile vaudoise. Beaucoup de discussions «chaudes» s'en sont suivies jusqu'à ce que Madame Jacqueline de Quattro, Conseillère d'Etat, après consultation des communes, via l'UCV et l'AdCV prenne la décision de maintenir sa confiance dans le projet «Agile» prévoyant la création de 10 régions de protection civile.

Dès lors, le projet de régionalisation des ORPC de Lausanne-Est, Lavaux et Oron est resté bloqué pendant les derniers mois de l'année 2012, mais les discussions entre les trois présidents des CODIR ont repris en mars 2013 afin de réactualiser le dossier. Le temps perdu ne pouvant être rattrapé, c'est désormais la date du 1er janvier 2015 qui est actuellement retenue pour la mise en route de l'Organisation régionale de Lavaux-Oron, adaptée à la dimension de notre district.

Dans le cadre de ce projet de régionalisation, une journée «au vert» a été organisée au mois de juin 2012, réunissant les présidents des CODIR et le personnel professionnel des trois régions afin de faire le point sur cet important projet et de déterminer l'organisation de la future région en matière de ressources humaines, de locaux et de matériel. Journée bien réussie qui a permis à chacune et chacun de mieux faire connaissance des autres personnes présentes.

Le président du CODIR de l'ORPC Lavaux tient à remercier vivement toutes les personnes oeuvrant au sein de notre organisation, que ce soit les astreints pour leur disponibilité et leur engagement ou le personnel et les membres du Comité directeur. L'envie de faire toujours mieux est le garant d'une protection professionnelle et performante de notre population et nous pouvons en être fiers.

2) Bilan de l'ORPC

EM régional

Le but principal des membres de l'Etat-major reste de veiller au maintien de l'état de préparation des membres subordonnés et d'organiser les différents cours durant l'année.

En 2012, cinq rapports d'Etat-major ont été organisés, dans l'idée de renseigner et de souder une équipe pour la conduite.

La mise à jour du document dit «renseignements généraux» reste une préoccupation constante de l'Etat-major. Pouvoir renseigner en tout temps en ayant une multitude de contact et d'inventaire permet d'épauler valablement les intervenants présents lors d'une catastrophe majeure.

Le rapport final organisé en décembre à Chexbres est réservé à l'information du monde politique et de nos partenaires sur notre état de préparation. Nous profitons de cette occasion pour remercier les officiers sortants et procéder à la nomination de nouveaux cadres.

3) Promotions 2012

Est nommé **Appointé :**	après avoir suivi le cours de **Spécialiste PBC**, le sdt Mathieu Marmier.
Sont nommés **Appointés :**	après avoir suivi le cours de **Préposé au matériel,** les sdts Mathieu Gavin, Sébastien Mercanton, Jérémie Mundwiler.
Sont nommés **Appointés :**	après avoir suivi le cours de **Préposé aux constructions,** les sdts Régis Cossy, Lionel Mercanton, Christophe Métraux.
Est nommé **Caporal :**	après avoir suivi le cours de **Spécialiste Rap (radio atomique protection),** le sdt Sébastien Vite.
Sont nommés **Caporaux :**	après avoir suivi le cours de **Chef de groupe assistance,** les sdts César Aguet, Reza Djafarrian, Christopher Hislaire, Frédéric Kursner, Nicolas Pasche.
Est nommé **Caporal :**	après avoir suivi le cours de **Chef de groupe télématique,** le sdt Jonas Ramelet.
Sont nommés **Caporaux :**	après avoir suivi le cours de **Chef de groupe appui sécurité,** les sdts Marko Babic, Yannick Feusi, Alexandre Ravey, Samuel Urfer.

Sont promus **Sergents :** le cpl Damien Chamorel, le cpl Pierre-André Delessert tous deux **C gr assistance** et le cpl Daniel Ivanovski, **C gr appui-sécurité.**

Sont nommés **Capitaines :** le plt Ludovic Gatinois **of suivi,** le plt Yves Lopes **of tm,** le lt Pascal Chollet **of tm,** le sgt Jérémie Rapin **of tm.**

Est nommé **Commandant de compagnie assistance** : le cap Didier Matthey-Doret.

4) Bilan des services de l'ORPC

FIR :

(Force d'intervention régionale) le piquet principal est actuellement assuré 24/24 et 365 jours par année par votre commandant Bernard Emery, le cap Yves Sigwalt rempl du Cdt, le plt Dominique Rossi et le sgtm Denis Manghardt.

Quelques astreints ont quitté les rangs de la FIR pour raisons professionnelles ou autres.

8 nouveaux astreints ont rejoint les rangs de la FIR, portant l'effectif régional à 41 membres.

Il s'agit de :

- Eric Nadin
- Sébastien Mercanton
- Romain Delacrétaz
- Grégory Freiburghaus
- Steeve Chevalley
- Jean Duboux
- Maurice Richard
- Pascal Richard

Exercice FIR - 1er au 4 mai 2012 :

C'est sur la commune de Puidoux que les membres de la FIR se sont retrouvés afin de suivre diverses instructions :

Travaux forestiers :
Profitant d'une demande de la commune de Puidoux qui consistait à nettoyer le lit d'un ruisseau très vallonné, nous avons donné de l'instruction sur le matériel forestier, soit tire-fort, tronçonneuse, montage d'une tyrolienne, etc.

Alimentation électrique :
Dans le cadre de l'aide aux partenaires, nous avons reçu comme mission permanente l'alimentation d'une antenne du réseau de communication Polycom (pour rappel, cela concerne la police cantonale ou communale, les garde-frontières, la santé publique et la Protection civile) située dans la zone industrielle du Verney, au 11ème étage d'un bâtiment. Nous avons entrainé la mise en place du dispositif. Alimenter en provisoire et rapidement une installation dans ce cadre n'est pas forcément une intervention facile.

Exercice FIR - 2 octobre 2012 :

Les membres FIR, accompagnés d'une dizaine de membre de la FAR, ont participé à un exercice de grande envergure, monté de toutes pièces par votre serviteur et le cap Yves Sigwalt. Il a débuté à 13h00 pour se terminer à 23h00.

Simulant une coupure d'électricité dans la région, une aide de la Protection civile a été demandée pour divers travaux urgents, soit :

- mise en place et exploitation d'un poste de commandement,
- alimentation de l'antenne Polycom,
- alimentation d'une salle de traite dans la ferme de Monsieur Flotron,
- alimentation du bétail dans la ferme de Monsieur Biedermann,
- alimentation des chevaux sur l'exploitation de Monsieur Rouge,
- en collaboration avec les pompiers de Savigny, évacuation de résidents de l'Etablissement de la Branche à Mollie-Margot, ainsi que l'éclairage de la place sinistrée.

Service appui-sécurité :

En plus de la formation sur le matériel de bûcheronnage (tronçonneuse, tire-fort, etc).

Remise en état de 3 cours d'eau sur la commune de Forel (Lx) :

- En Grillet
- Praz Pélisson
- Mau-Paccot

Remise en état de 2 chemins équestres sur la commune de Forel (Lx) :

- Petit Jorat
- Plat de la Moille

Ce sont plus de 20 passages difficilement praticables auparavant qui ont étés remis en état, par un principe de drainage fait de perches en bois.

Service AIC (aide à la conduite) :

Mise en place d'un poste de commandement lors des manifestations.

Télématique :

La pose d'une ligne téléphonique entre Savigny et Mollie-Margot a permis la formation des astreints afin de procéder à la mise en place d'une ligne opérationnelle permettant la communication entre les points névralgiques de la manifestation « FCMV en 2013 ».

Essai d'alarmes :

Comme de coutume, le 1er mercredi de février a eu lieu l'essai des alarmes. Pour notre région, cela représente 21 sirènes fixes et 5 trajets de sirènes mobiles.

Contrôle périodique des abris :

CPA - Contrôle Périodique d'Abris

Commune : Grandvaux :

- Contrôle des abris privés et finalisation des dossiers informatiques
- 1ère visite d'inspection des abris au printemps
- 2ème visite de contrôle des retouches en automne
- 3ème visite effectuée par les professionnels pour les abris de Cully et de Grandvaux.

Une dizaine d'abris privés restent en suspens.

130 abris ont été visités pour un total de 114 jours de service.

Protection des biens culturels :

A ce jour, 18 dossiers ont été officiellement transmis au SSCM qui se charge de les communiquer à la CTA, afin que l'information puisse suivre en cas de demande d'intervention.

Les nouveaux dossiers de 2012 :

- Forel (Lx) Administration communale
 Bâtiment des Près de Bamps
 Collège des Cornes de Cerf
- Puidoux Crêt Bérard
 Administration communale
- Grandvaux Ancienne administration communale

Entretien des constructions :

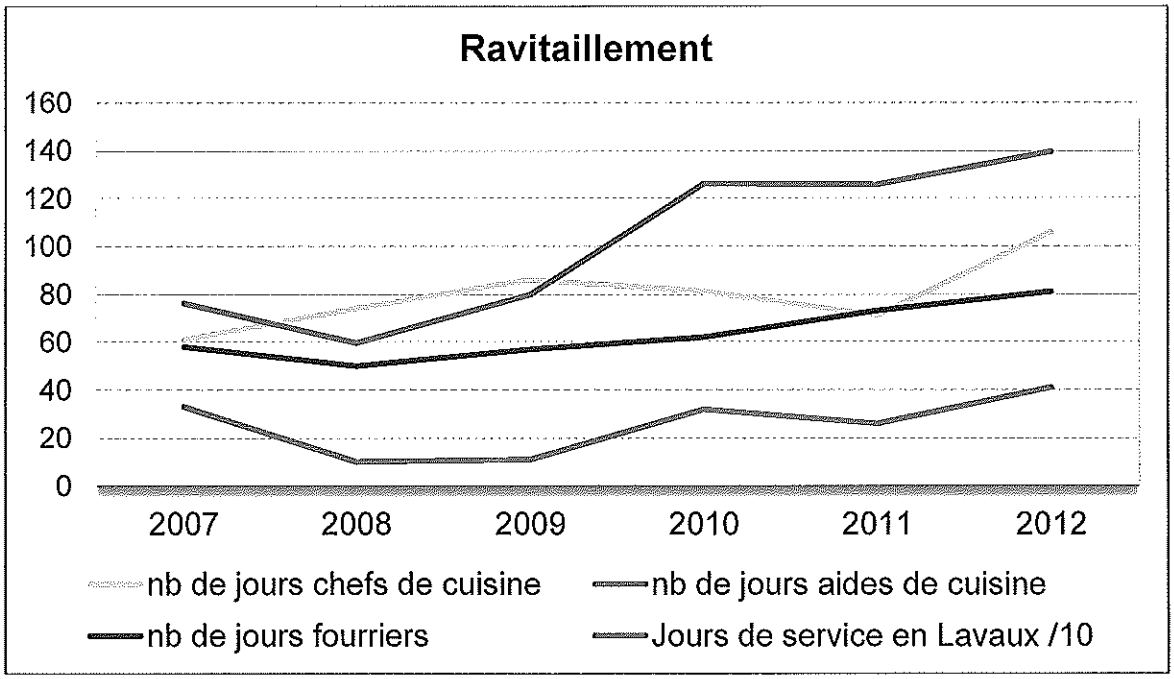
2012 aura été l'occasion de s'arrêter plus particulièrement sur 4 constructions, lesquelles ont également été contrôlées par le représentant du SSCM, M. John Golay. Il s'agit :

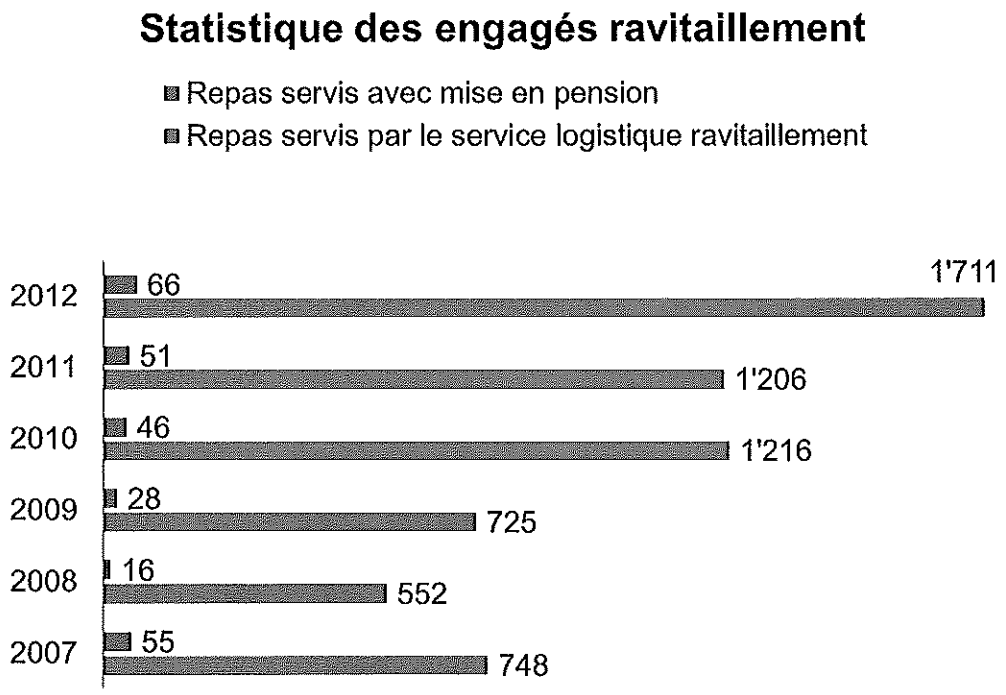
- du poste de Commandement des Ruvines à Cully,
- de l'abri public des Ruvines à Cully,
- de l'abri public du Collège du Publoz à Puidoux,
- de l'abri public du Forum de Savigny.

Entretien du matériel :

Afin de garantir l'utilisation constante de notre matériel, un entretien régulier a lieu 2 fois par année.

Ravitaillement :





5) Demandes de nos partenaires

Cully-Jazz :

Quelques chiffres et explications, vous démontreront l'implication toujours plus importante de la Protection civile lors de cette manifestation.

Préparatifs :

- Préparation du poste de commandement, préparation des locaux pour la gestion du personnel des intervenants (police, SCP, pompiers, PCi).
- Montage du dispositif pour l'éclairage de la manifestation.
- Du matériel a été emprunté auprès des régions de Lausanne-Est et d'Oron, car en cas d'urgence dans notre région, il convient de garder opérationnel un minimum de matériel. Un échange de moyens d'éclairage avec les pompiers a également lieu.
- Mise à disposition de matériel pour les organisateurs.

Manifestations :

- 4 personnes en permanence au poste de commandement prennent note et fournissent au responsable de la sécurité du site (situation des parkings, début de bagarres etc.) les informations nécessaires.
- 18 à 20 personnes assurent en compagnie du SCP (service sécurité parking) la gestion du stationnement et le bouclage de site. La fermeture complète de la zone de la manifestation demande un effectif plus important.
- 1 astreint assure le transport des personnes sur les zones les plus éloignées.
- 2 astreints par soir pour le ravitaillement.
- Votre commandant ou son remplaçant sont en permanence sur place afin d'assurer la gestion de cette petite fourmilière.
- Un véhicule et demandé auprès de la PCi région Ouest-lausannois et des moyens de communication auprès du SSCM.

En chiffre :

- 582 repas préparés et servis, dont 254 seront facturés,
- 79 astreints ont effectué 410 jours de service,
- 328 indemnités de CHF 40.-- seront facturées,
- 15 mâts et projecteurs mis en place,
- Plus de 600 m. de câble électrique.

Tableau des heures de présence :

• Préparation et repli du dispositif éclairage et du poste de commandement	336 heures
• Ravitaillement, logistique transport, poste de commandement	775 heures
• Dispositif Polroute	1'840 heures
• Personnel administratif	340 heures

Par personnel administratif, il faut comprendre :

M. Bernard Emery : préparation du cours et documents y relatifs, mise en place et repli du poste de commandement, séance avec les organisateurs et APOL, courriers divers.

M. Yves Sigwalt : préparation, mise en place et repli du matériel d'éclairage, séance avec les organisateurs et les pompiers, divers.

Mme Laurence Thabuis Saucy : tenue de la comptabilité, bouclement, envoi des convocations et secrétariat divers.

1er août :

Comme de coutume, nous avons assuré la mise en place et le repli du dispositif pour l'éclairage de la place d'Armes à Cully. Nous avons également collaboré avec APOL pour le bouclage et le parcage des véhicules sur le territoire de la commune de Lutry.

2 astreints ont assuré le poste de commandement.

Au total 12 astreints ont effectué 16 jours de service.

Fête des Vendanges à Lutry :

Collaboration avec APOL : Bouclage de la zone de fête, renseignement à la population, aide au stationnement, organisation des repas pour la Police et les membres de la Police au PC des Ruvines à Cully, organisation des transports pour les repas en tournus, tenue d'un poste de commandement avec son journal des événements, pose éclairage abord du terrain de foot, côté lac.

20 astreints ont effectué 44 jours de service.

Marathon :

Préparation d'environ 30 repas pour les intervenants SCP, APOL et la police cantonale à l'occasion de cette course au bord du lac.

Pour la première fois en 2012, en plus de la mise en place d'un dispositif de communication devant permettre à l'ensemble des partenaires Police de communiquer, 4 postes ont été tenus par des astreints de la Protection civile.

16 astreints pour 19 jours de service ont été présents.

Intervention FIR du 27 février 2012 - Fermeture de l'autoroute A9 à Chexbres direction Vevey :

Alarme CTA	17h00
Mission	Mise à disposition de personnel pour la fluidité du trafic
Point de contact	17h40 abord de l'A9 avec la Police Cantonale
Repli et repas	Réouverture de l'autoroute et fin de l'intervention à 19h20
Licenciement	21h00

15 astreints ont répondu à l'alarme et se sont déplacés.

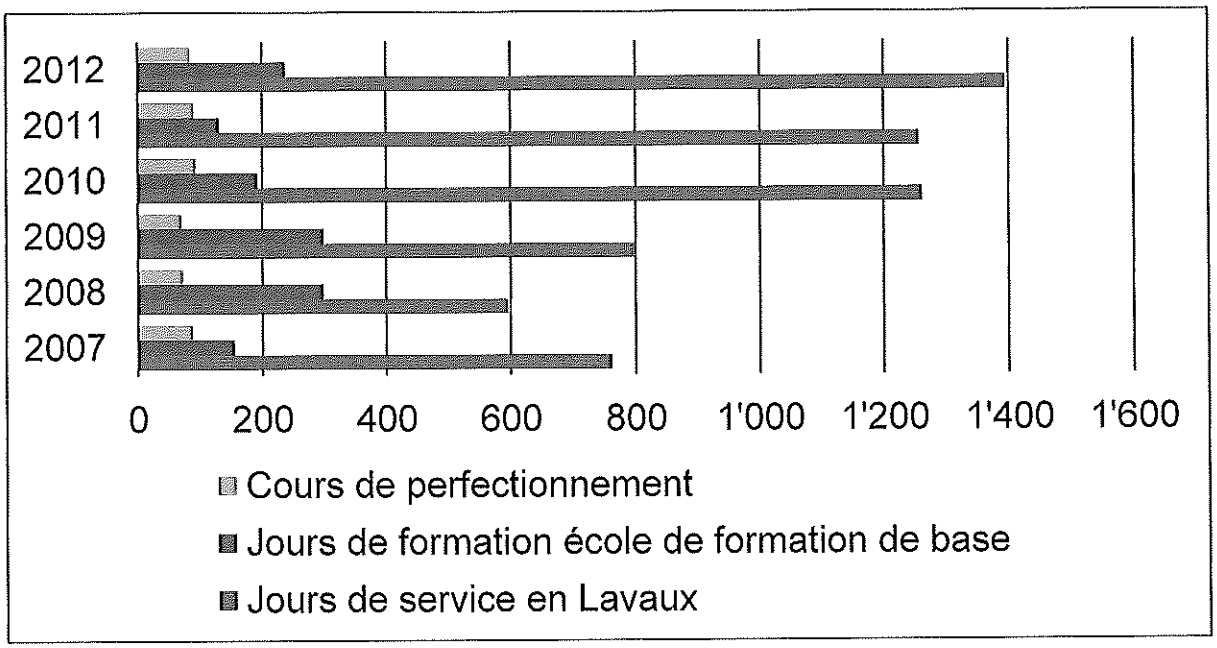
Intervention FIR du 31 mars 2012 - Feu important à Riex «Sous-Gourze 9» :

Alarme CTA	19h45
Mission	Fourniture du repas pour 30 pompiers
Repas	Préparés au PC des Ruvines à Cully et servis sur site à 21h40
Repli	Sur site à 23 h 15
Licenciement	24h00

4 astreints se sont déplacés pour assumer ce ravitaillement.

6) Instruction

Comparatif des jours de service



7) Conclusion

Comme vous pouvez le constater, si le monde bouge, la Protection civile se doit de suivre le mouvement. Une formation toujours plus pointue et les demandes précises de nos partenaires nous obligent à accroître les jours de service tant pour la formation des astreints que pour répondre aux attentes de chacun.

Je profite ici de remercier le Comité Directeur ainsi que les délégués des communes pour la confiance qu'ils m'accordent et les bonnes relations que nous entretenons.

Il est évident que tout le travail accompli tant dans les cours, dans l'organisation générale que dans l'état de préparation ne pourrait se faire sans mes deux collègues : le cap Yves Sigwalt, rempl du Cdt et la secrétaire de l'office, la fourrière Laurence Thabuis Saucy.

Au nom du Comité directeur

Le Commandant PCi	Le Président	La Secrétaire
Bernard Emery	Patrick Chollet	Laurence Thabuis



Aux Municipalités de et à : Bourg-en-Lavaux
Forel
St Saphorin

SDIS DE GOURZE

Rapport d'activité du SDIS de Gourze pour l'année 2012

C'est avec plaisir que je vous rapporte ci-dessous des activités marquantes de notre SDIS suite à ma cinquième année de commandement.

Organisation Générale

L'année écoulée s'est déroulée dans d'excellentes conditions et les affaires courantes ont été parfaitement gérées par notre Etat-major.
C'est avec plaisir que je reviens sur les divers événements :

- Lors de sa séance de janvier, l'EM à pris la décision d'encourager nos chauffeurs poids-lourds à effectuer du roulage régulier avec les 3 camions à notre disposition. En effet nous avions constaté une diminution de cette activité, ce qui entraine automatiquement un manque au niveau de la sécurité lors des départs en intervention. Nous préconisons depuis, un minimum de 50 km par année et par véhicule pour que le sapeur garde son droit de conduire un de ces camions en intervention. Il a également été décidé de solder cette prestation, mais uniquement si le nombre de kilomètre a été atteint sur les 3 véhicules. Dans l'ensemble cette action a bien été suivie et ceci a permis de retrouver des chauffeurs ayant plus de pratique. Nous avons aussi continué à envoyer une partie de nos chauffeurs suivre une ½ journée de pratique avec nos véhicules sur le site du centre routier de Savigny.

- Suite à notre demande, une séance a été mise sur pieds avec le responsable des manifestations de l'APOL, le Lt Schmidt et les municipaux concernés par ce dicastère de nos communes de B-e-L et de St Saphorin. Cette réunion a eu l'avantage de mettre sur pieds un système parfaitement organisé et clair pour la demande de sapeurs-pompiers lors de manifestations dans ces communes. C'est en effet l'APOL qui gère ce dossier et fait maintenant la demande au SDIS dès qu'il estime avoir besoin de nos moyens en personnel ou/et en matériel. Les expériences faites cette première année nous conviennent parfaitement.

- Le samedi 9 juin la commune de B-e-L a eu le plaisir de recevoir l'assemblée générale des communes vaudoises à Cully. Notre SDIS, sur demande du comité d'organisation, à mis en place un service de piquet spécifique pour garantir un départ « feu » dans les temps, ceci principalement par le fait de la présence des nombreuses voitures autour et sur la place de la gare à Cully. RAS de particulier, mis à part que notre équipe a pu

serrer de nombreuses mains devant la caserne et ceci à tout le gratin politique vaudois ! Nous avons à cette occasion également pu monter à tous ces gens que les pompiers étaient là et bien présent pour garantir la sécurité de tout un chacun !

- Quelques mois plus tard, c'est votre serviteur qui s'est retrouvé au Palais de Riponne à Lausanne pour représenter les pompiers vaudois avec 5 autres collègues de différents SDIS, et ceci lors de la votation par le Grand Conseil sur la loi vaudoise pour l'imposition des soldes S-P. Si la satisfaction a été importante en apprenant que les 9'000 premiers francs seront exemptés d'impôts au niveau cantonal, il ne faut surtout pas oublier que cela concerne uniquement les soldes distribuées pour les exercices et les interventions. Les services de parcage, de piquet et touts autres entretiens du matériel, des véhicules, sans compter les innombrables heures d'organisation pour gérer notre SDIS, elles seront comptabilisées et en l'occurrence imposées. Il est actuellement difficile de dire ce qu'il en ressortira pour 2013, mais les premières estimations fiscales faites par un professionnel, montrent qu'une bonne partie de notre EM va être concerné et touché par cette loi. L'avenir nous en dira plus et ce n'est pas le travail d'organisation qui va manquer en 2013…avec la réunification des SDIS…

- Lors de notre exercice DPS/DAP du 10 novembre, notre SDIS a eu l'honneur d'inaugurer 2 nouveaux véhicules. Si le nouveau Dorin 5, qui a remplacé l'ancienne jeep de Grandvaux, a été fourni par l'ECA, notre nouveau Dorin 11, qui a pris place en caserne de Forel, un Mercedes Sprinter 516 CDI DK, a lui été acheté par nos 3 communes. Ce véhicule à tout de suite montré ses capacités et ses avantages dans notre organisation et nous pouvons dire aujourd'hui, qu'il a idéalement complété notre parc existant. Notre EM et nos pompiers remercient ici encore une fois nos instances politiques de nous avoir suivis dans notre choix.

- Lors de mon rapport 2011, j'avais mentionné « - Nous venons de vivre une année clef dans la réorganisation des SDIS ». Que dire de 2012 ?
 En effet quand je pense au mois de juin dernier lorsque, sur demande du responsable de sécurité d'une grand entreprise de Puidoux, nous nous sommes rencontrés avec le Cdt des lieux et celui de Savigny (qui s'avère aussi être le responsable de sécurité précité…), nous avons évoqués ensemble l'envie de nous réunir pour créer un SDIS régional, fort et compétant…
 Je pense que tout autre commentaire n'a ici plus de sens, mais j'aimerais simplement ajouter, au nom de tous nos pompiers du SDIS de Gourze, que nous sommes fières de ce qui a été mis en place ces derniers mois et sommes impatient de commencer notre collaboration et de prouver le bien fondé de ces fusions. La population de nos 7 communes peut être rassurée, les décisions prises sont justes et nous allons ensemble dans le bon sens !

DPS

Notre détachement premier secours était composé au 1er janvier 2012 de 44 sapeurs dont 3 nouveaux (1 provenant du DAP/JSP, 1 personne du SDIS Forestay et R. Décombaz qui nous revient du SDIS Palézieux suite à son retour sur Forel) répartis dans 6 groupes d'intervention (2 de jour et 4 de nuit).
Durant l'année, nous avons enregistré les départs d'Antoine Bonzon et d'Hervé Rouge de Forel, suite à leur déménagement sur le canton de Fribourg. Le 31 décembre 2012, nous ont quittés : David Rouge et Rémy Chollet de Forel ainsi qu'Arnaud Zoppi et Sébastien Jan de Chexbres, ces 2 personnes restent par contre incorporés au SDIS de Forestay.
De plus nous avons du nous passer de 3 membres de notre DPS en cette année, 2 pour raisons de santé et le troisième par le fait qu'il a suivi son école de recrue « long-service »
Au niveau des promotions 2012, a été nommé:

- Le sergent Olivier Richard de Forel au grade de Lieutenant.

Concernant les exercices DPS, il est à relever que le système mis en place voici plusieurs années, soit en laissant au sapeur la liberté de s'inscrire par notre site internet, nous convient encore parfaitement et montre par le pourcentage de présence qu'il est plus indiqué à laisser le choix, que d'imposer systématiquement une date fixe !
Ce système n'exclus pas quelques « cas » plus délicats. Ce sont en effet des sapeurs qui « oublient » souvent de s'excuser ou alors simplement de venir aux exercices ! Nous, Etat-major, par le biais du chef DPS, rencontrons ces gens pour une discussion franche et sincère. Il n'est alors pas rare que certains sapeurs se rendent compte d'eux-mêmes, qu'ils ne peuvent ou alors qui ne veulent plus s'impliquer autant qu'avant et demandent alors un retour au DAP ou alors la démission complète du corps. Par cette manière de procédé, nous désirons garder une qualité de connaissance certaine dans ce cadre du DPS.
Concernant les interventions 2012 et contrairement à l'année précédente, nous avons presque doublé nos sorties ! En effet des 46 alarmes en 2011, nous avons passé à 82 interventions en 2012. Si les conditions météo de février (fort gel), y sont certes pour quelque chose, ces inondations à répétitions du début d'année, ne représentent toutefois que le 12% des alarmes ! Quelques feux confirmés et d'une certaine importance, sur les communes de Grandvaux et Puidoux principalement, ont tenus avec toutes les autres interventions, en haleine nos sapeurs.
Sachez encore et en procédant à un petit calcul tout simple, que nos sapeurs sont intervenus en alarme...une fois tout les 4 jours ½ en 2012 ! Ce chiffre nous montrent ô combien il faut être prêt à tous moments pour les missions qui nous sont attribuées et nous prouve une fois de plus l'importance de la disponibilité de nos gens, surtout de journée.

Vous trouverez toutes les informations et les statistiques d'intervention directement notre site *www.sdis-gourze.ch*

DAP

DAP
Par le responsable, le Cap Roger Esseiva :

Effectif au 1er janvier 2012 :
34 sapeurs-pompiers
8 cadres, dont plus de la moitié proviennent du DPS
Je commence ce rapport par une bonne nouvelle ; suite à la première journée cantonale de recrutement du 3 novembre 2011, ce ne sont pas moins de 13 nouvelles recrues qui ont rejoint les rangs du DAP. Ce qui augmente « de plus d'un tiers » notre effectif.
Malheureusement nous avons perdu 5 sapeurs pour cause de démission ou estimant ayant atteint la limite d'âge. L'un d'entre eux va poursuivre sa carrière au DPS d'Oron, je suis satisfais que l'acquis appris au SDIS de Gourze ne sera pas perdu et profitera à d'autres.
Lors des divers exercices organisés dans le courent de l'année « 3 pour le DAP et 5 pour les recrues, nos sapeurs-pompiers, ont pu s'exercer à divers tâches :

- Gestion en matière de régulation de la circulation sur route public.
- Engagement de la motopompe et tonne-pompe.
- Entretien des moyens hydraulique.
- Réseau de défense incendie.
- Connaissances du matériel.

Le tout couronné par un exercice d'intervention au mois de novembre en collaboration avec le DPS.
Il faut constater que le taux de participation, ainsi que la motivation dans l'ensemble a été excellent.
En plus, pour parfaire leurs connaissances plusieurs sapeurs ont effectués des piquets week-end avec le DPS, certains ont pu gouter à l'adrénaline de l'intervention.
Comme chaque année les DAP on été sollicité à diverses reprises pour des manifestations sur les territoires de nos communes (Sécurité feu, circulation et parcage sur le domaine public) entre autre.

Deux promotion cette année, nommée par l'Etat-major :
Le sapeur Aurélien Guth au grade d'appointé
Le sergent Cédric Blondel au grade de fourrier.

Je tiens à remercier tous les sapeurs-pompiers DAP et DPS, l'équipe matériel, les cadres DAP et DPS sous-officiers et officiers ainsi que l'Etat-major du SDIS, qui ont participés de près ou de loin au bon fonctionnement du DAP los de l'année écoulée.

JSP

Par le responsable, le Plt Jean-Bernard Godel :

L'effectif de notre section au 1er janvier était de 20 JSP, 4 moniteurs et 4 sapeurs DPS qui donnaient de l'aide ponctuellement.
A la reprise de septembre, nous avons enregistrés 2 départs pour raisons d'activités sportives se déroulant le même soir mais nous avons eu également la chance d'accueillir 4 nouveaux JSP dans nos rangs.
Notre moniteur Sven Rutishauser a, durant l'année, demandé un congé afin de se consacrer à son apprentissage.
19 exercices étaient au programme cette année et la participation s'est encore accrue de 6,5% par rapport à 2011, pour atteindre 85,5% de présences aux exercices !

1992-2012 : cette année a été marquée par les 20 ans de la création de notre section de JSP. La célébration de cet anniversaire a été préparée durant notre traditionnel camp de l'Ascension, pour atteindre son apogée le dimanche avec un apéro-dînatoire qui a réuni : fondateurs, anciens JSP et moniteurs, JSP actuels, parents, amis ainsi que les membres de la CCF et des autorités politique de nos Communes. La fête qui a été superbe, a fait ressortir de beaux souvenirs et en a laissé d'autres magnifiques !

Le 9 juin, 16 JSP ont participés à divers chantiers lors de la journée cantonale de formation qui a eu lieu à Bex.
Les 16 et 17 juin, les Championnats Suisse se sont déroulés, pour une fois, en terre romande et plus précisément au Mont-sur-Lausanne.
Ces Championnats sont partagés en 2 épreuves distinctes :
Le Championnat Suisse voit les équipes s'affronter sur un parcours qui allie rapidité et technique pompier (tour de sauvetage, déploiement, replis, etc…). A ce jeu là, Gourze a encore bien du travail à faire car nous terminons avec un temps de 947 secondes tandis que les 1er, terminent dans un temps record de 253 secondes….
Le concours CTIF, qui a lieu 1 année sur 2, voit les équipes se mesurer sur 2 parcours. Le 1er consiste à accomplir correctement différents exercices pompier sur 80 mètres le plus rapidement possible. Le second parcours est une course d'obstacle en relais d'une longueur de 400 mètres. **Et là, la surprise fût magnifique puisque notre équipe a terminée à la 2ème place et s'est donc qualifiée pour les Championnats du monde 2013 qui se dérouleront à Mulhouse du 14 au 21 juillet !!!**
Il faut préciser que ces Championnats du monde sont l'équivalent des Jeux Olympiques mais pour les pompiers ! Il y aura de superbes moments en perspective pour l'été prochain !

L'année 2012 s'est terminée à « toute vitesse ». En effet, nous avons organisés pour notre dernier exercice, une sortie karting qui nous a permis de constater que certains JSP n'étaient pas si réservés que ça…
Après cette conduite rapide, voire parfois imprudente, tout le groupe s'est retrouvé à la gendarmerie ! Non pas pour une éventuelle sanction, mais bien pour une visite très intéressante du centre régional de la Blécherette.
Cette journée s'est achevée par un apèro en compagnie des parents qui ont reçus des informations sur notre participation aux Championnats du monde.
2012 s'achève donc sur des notes très positives :
20 ans de notre groupe, 85% de présences aux exercices, qualification pour les Championnats du monde et de nouvelles et magnifiques vestes feu !
Quoi de mieux pour motiver encore plus ces jeunes passionnés ???
Comme beaucoup de monde, je suis fier et je tire un bilan extrêmement satisfaisant de cette année ! Il y a toutefois un point négatif que je souhaite relever : 4 moniteurs (dont votre serviteur) pour 22 JSP est à mon goût insuffisant. Comme tout le monde, nous avons notre travail avec ces aléas et il suffit d'un contretemps de l'un ou l'autre pour que nous soyons limite au niveau de l'encadrement…
Mais je reste positif pour le futur et je suis persuadé qu'avec un groupe de JSP pareil, bientôt de nouveaux moniteurs vont se presser au portillon !

Je ne terminerai pas mon rapport sans remercier toutes les personnes qui nous soutiennent. Il y a bien sur les Communes, la CCF, l'EM, le SDIS de Gourze, les parents et les amis. Un immense MERCI à toutes ces personnes et un MERCI particulier aux moniteurs et aux aides ponctuelles pour tout le travail effectué et votre disponibilité à tout instants !!!

2013 et l'avenir

- Notre Etat-major s'efforce à maintenir une qualité d'intervention optimale d'année en année. Avec l'arrivage et la mise à jour sans cesse de nouveau matériel, voir de véhicules, nous travaillons également dans le cadre de nos exercices « un peu dans l'urgence ». En effet la formation étant la pierre angulaire de notre réussite, nous nous devons de toujours être à jour avec celle-ci. Le changement rapide des techniques d'intervention, où l'on combat le feu toujours plus directement et le fait de protéger les parties encore intactes et non atteintes par les fumées par exemple, nous incite également à s'entrainer régulièrement sur ces méthodes modernes. Les missions attribuées aux différents DPS sont également et continuellement revues. Ainsi par exemple, nous intervenons depuis peu aussi pour les NAC (nouveaux animaux de compagnie) et 3 alarmes en 2012 l'on été pour la capture de serpents ! Dans le domaine de la pollution, là également les trains d'intervention sont légèrement modifiés par le 118, et nous pouvons en tout temps être appelés pour une protection feu sur un événement d'écoulement important d'hydrocarbure, ceci en collaboration avec nos grands centres voisins. Dans ces divers contextes, je suis persuadé que les prochaines années amèneront encore passablement de changement et nous,

pompiers locaux devront remettre l'ouvrage sur le métier pour satisfaire à la demande d'aide de notre population.

- Comme déjà cité plus haut, cette année 2013 sera également riche en nouveautés. En effet, nos instances politiques ayant (enfin) pu, avec l'aide de l'ECA, convaincre leurs homologues du SDIS de Forestay, à trouver les solutions pour réunir, dès 2014, sous un même toit les pompiers de nos 6 communes. Savigny, par le biais de la réorganisation demandée par l'ECA, elle aussi, s'est vu intéressée par notre organisation et devrait également comme 7ème commune, rejoindre notre regroupement. Il nous reste donc quelques mois pour tout mettre en commun et trouver les synergies optimales pour que notre futur SDIS continue à livrer une qualité de service sans failles. C'est ce but que notre Etat-major doit de se fixer.
 De part le changement d'affectation des 4 casernes concernées (Cully-Forel-Puidoux et Savigny) nos instances politiques ont absolument compris notre message et mes lignes du dernier rapport 2011 et nous leur en sommes reconnaissant.

Au nom de l'ensemble des membres de notre SDIS, je tiens à remercier la commission consultative du feu en particulier, les instances politiques des 3 communes pour leur disponibilité et leur compétence en la matière et bien entendu toute la population pour la compréhension et le soutien toujours très apprécié !

C'est avec honneur que nous avons accompli notre travail et au plus près de notre conscience pour être à disposition en quelques minutes des personnes en difficulté.
En vous remerciant de l'attention que vous porterez à ces lignes, je vous prie d'agréer, Mesdames, Messieurs, l'expression de mes sentiments reconnaissants.

Pour le SDIS de Gourze
Le Commandant
Maj. Reini Bachmann